

CYCLE DE FORMATIONS DE GSEF

SESSION NATIONALE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU SÉNÉGAL

Rôle et place de l'économie sociale et solidaire
dans la territorialisation des politiques publiques

RAPPORT

1-3 mai 2019

Cette session nationale de renforcement de capacités avait pour objectif de présenter l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) aux collectivités territoriales, aux organisations de la société civile, aux syndicats, et aux entreprises et partenaires du développement, afin qu'ils la considèrent comme une stratégie potentielle de développement local propice à créer une société durable et plus inclusive.

Les objectifs spécifiques de cette rencontre étaient de:

- Offrir un espace de discussion sur l'ESS en tant qu'instrument de politique pour une stratégie de développement local viable en partageant les bonnes pratiques des gouvernements locaux et organisations de l'ESS d'Afrique, d'Asie et d'Europe ;
- Présenter l'ESS aux maires du Sénégal et les convaincre d'élaborer et d'intégrer dans leurs stratégies économiques locales des politiques visant à promouvoir l'ESS ;
- Mettre en lien les gouvernements locaux avec les organisations internationales et les experts en ESS par le biais du réseau GSEF.



TABLE DES MATIÈRES

SESSION D'OUVERTURE	5
SESSION INTRODUCTIVE	12
L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.....	15
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	17
ATELIER 1: CADRE ET INSTRUMENTS JURIDIQUES & POLITIQUES PUBLIQUES	20
ATELIER 2: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	23
ATELIER 3: GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS DE L'ESS.....	26
ATELIER 4: FINANCEMENTS DE L'ESS	30
ATELIER 5: ACCÈS AUX MARCHÉS	37
ATELIER 6: SENSIBILISATION ET PROMOTION DE L'ESS – IMPULSION DE L'ESS DANS LES MUNICIPALITÉS.....	42
PERSPECTIVES ET VOIES A SUIVRE	47
QUEL RÔLE POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ?	50
SESSION DE CLÔTURE	53
LISTE DES PARTICIPANTS.....	57
LISTE DES ANNEXES.....	61
A PROPOS DU CYCLE DE FORMATIONS DE GSEF.....	63



SESSION D'OUVERTURE



Présidée par M. Chritian Ferdinand J T DIATTA, Secrétaire Général du Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, la session d'ouverture a été successivement jalonnée par les allocutions du Pr Babacar GUEYE, Président de la Plateforme des Acteurs non Etatiques (PFAne), de Mme Adjara DIOUF, Spécialiste de programme en charge du développement local à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de Mme Laurence KWARK, Secrétaire Générale du Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF) et de M. Mbacké SECK, Adjoint au Maire de la Ville de Dakar.

Au cours de cette session, les allocutions ont porté sur la perception que les intervenants ont de l'ESS, sur le partenariat multi-acteurs qui a permis la réalisation de la présente session nationale, sur une présentation sommaire la PFAne et du GSEF, sur l'implication des parties prenantes dans l'ESS et pour finir un questionnement qui pourrait servir de fil conducteur tout au long de l'atelier. Entre autres questions, celles qui suivent ont été posées: Quelle politique publique intégrant l'ESS ? Quel est le rôle des acteurs de l'ESS dans la poursuite des objectifs de développement économique et social à l'échelle locale et régionale ? Quelle est la contribution des collectivités territoriales (CT) pour l'émergence et l'épanouissement des acteurs et l'impulsion de l'ESS dans les territoires ? Quel accompagnement des projets de développement local pourraient recevoir des CT ?





Pr Babacar GUEYE
Président, Plateforme des Acteurs non Etatiques

L'Organisation Internationale du Travail estime que plus de 66% de l'emploi total en Afrique subsaharienne se situe dans le secteur informel. Afin d'améliorer l'emploi précaire et construire une économie locale plus inclusive et durable, de plus en plus de décideurs et de militants sociaux considèrent l'économie sociale et solidaire comme une stratégie alternative pour le développement social et économique de leur région.

Plusieurs caractéristiques de l'ESS correspondent bien à la nature intégrée des Objectifs de développement durable (ODD) et à la construction de sociétés durables et résilientes à partir du niveau local. L'économie sociale et solidaire repose sur les principes de solidarité, de cohésion sociale et d'action collective; sur des circuits de production, d'échange et de consommation localisés; et implique en outre des coûts environnementaux et sociaux internalisés.

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de gouvernance locale avec une décentralisation prudente, progressive et irréversible. La vision du gouvernement du Sénégal, déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), vise, entre autres objectifs, l'accélération de la croissance économique mais également la satisfaction de la demande sociale à travers l'amélioration des conditions de vie des populations, en vue d'une croissance forte, saine, durable et inclusive, pour un Sénégal émergent à l'horizon 2035.

Pour répondre à cette situation, le Gouvernement, a érigé un département ministériel dédié à la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS). Le choix de promouvoir ce secteur s'inscrit dans un contexte économique international global favorable à l'émergence de l'ESS. Ainsi, ce secteur bénéficie au Sénégal de plusieurs opportunités favorables à son développement malgré le manque d'encadrement auquel il est confronté. Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le cadre du PSE, il devient impératif de mettre en place une stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire dans les Collectivités territoriales à travers une démarche exhaustive, inclusive et participative.

Ainsi, la Plateforme des Acteurs non Etatiques du Sénégal a été créée en juillet 2004 pour accompagner et renforcer la participation des acteurs non étatiques (AnE) dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques. Elle regroupe les acteurs majeurs des trois sous familles composant les AnE, à savoir les principales organisations du secteur privé, de la société civile et les syndicats, y compris 35 organisations faitières ou réseaux et près de 500 organisations simples (ONG, associations, coopératives). Son ancrage local à travers les 14 antennes régionales et 45 points focaux départementaux constitue des cadres unitaires de concertation rassemblant la majorité des AnE locaux, permet d'assurer la diffusion de l'information au niveau le plus décentralisé et d'agir pour changer les politiques publiques.

Tout au long de l'atelier, le GSEF partagera et renforcera les capacités des participants sur le concept, les outils de planification et les méthodes d'intégration de l'ESS dans les plans de développement local. Les conseils départementaux, les villes, les communes, les organisations de la société civile, le secteur privé et les syndicats donneront des exemples concrets de leurs politiques sociales et économiques liées à l'économie.

Je ne saurais terminer sans remercier nos partenaires, le Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Union des Associations des Elus Locaux, et la Ville de Dakar qui ont cru et soutenu ce projet.

Ce projet, qui est en son début, sera, je l'espère, mobilisateur et fédérateur pour le ministère, les collectivités, la ville de Dakar et tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour changer les pratiques et les politiques, mais aussi un cadre de participation et de plaidoyer pour l'organisation à Dakar du Forum Mondial de l'Economie Sociale en 2022.





Mme Adjara DIOUF

Spécialiste de programme en charge du développement local, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) est honorée d'avoir été associée à l'organisation de cette session nationale de renforcement des

capacités.

Nous voulons remercier très sincèrement les organisateurs, le Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF), la Plateforme des Acteurs non Etatiques et la Mairie de Dakar pour cette initiative importante pour les collectivités locales.

L'économie Sociale et Solidaire (ESS), c'est entreprendre autrement et constituer un modèle alternatif de développement national et local durable, centré sur les personnes. Dans les pays du Sud, l'ESS devient une réalité tangible. Son importance et son envergure s'accroissent dans les différentes régions francophones (Afrique subsaharienne, Afrique du Nord, Asie, Caraïbes).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie Économique pour la Francophonie* et de la *Stratégie de la Francophonie Numérique*, sans disposer d'un programme spécifique sur l'ESS, certains programmes de l'OIF concourent à la promotion de l'économie sociale et solidaire, à travers leurs actions et celles des partenaires permettant ainsi la création d'emplois dans les localités concernées, afin d'apporter une réponse globale pour affronter des difficultés chroniques et améliorer les conditions de vie. Que ce soit dans la microfinance, la finance solidaire, l'appui aux entreprises sociales et solidaires à travers nos partenaires techniques (incubateurs d'entreprises sociales et solidaires), le développement d'applications numériques permettant de résoudre des problèmes sociaux affectant la population de collectivité locale, etc.

Par exemple, le *Projet francophone d'appui au développement local* (Profadel/OIF), dans ses deux précédentes phases, a contribué dans certaines des localités à l'émergence d'une économie sociale et solidaire (mise en place, structuration et consolidation des groupements d'intérêts économiques, structuration de filières, facilitation d'accès au financement par la mise en place de fonds d'initiatives locales). Ces fonds ont favorisé l'accès au crédit, le financement et la mise en place de projets qui participent et vitalisent l'économie locale. Cette démarche a été dupliquée par de nombreux partenaires et a essaimé de nombreux pays

La troisième phase du Profadel/OIF s'inscrit dans le programme fédérateur *Promouvoir l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes*, et est mise en œuvre dans le cadre de la programmation quadriennale 2019-2022 de l'OIF. Elle vise à contribuer à une croissance inclusive des collectivités territoriales de l'Afrique subsaharienne francophone à travers la promotion de l'entrepreneuriat local et de l'animation du développement économique local.

Les principaux obstacles à l'essor de ce modèle économique alternatif sont liés, entre autres, à la faiblesse du cadre juridique et législatif, au manque de reconnaissance et de visibilité du secteur, à la sous-estimation du poids réel de cette branche économique dans les pays, et à l'accès et obtention de financements. Ces constats sont particulièrement prononcés dans les pays en développement.

Comment mieux promouvoir ce secteur, encourager et développer l'entrepreneuriat social ? Comment favoriser le passage du secteur informel au secteur formel ? Comment susciter des espaces de concertation et d'échanges, et le partage de bonnes pratiques ? Comment développer un cadre réglementaire pour accroître la prise en compte de ce modèle économique dans la mise en œuvre des politiques publiques locales et nationales ?

Je suis sûre que l'étape de Saly sera porteuse d'engagements nouveaux, de motivations fortes pour la réussite de la grande cause de l'économie sociale et solidaire pour le bénéfice du développement des communautés de base.

Je vous souhaite une excellente session de formation et des échanges très fructueux.





Mme Laurence Kwark
Secrétaire Générale, Forum Mondial de l'Économie Sociale (GSEF)

Au nom de l'association GSEF, Forum Mondial de l'Économie Sociale, je suis heureuse et très honorée de vous saluer pour la tenue de cette session nationale de renforcement des capacités au Sénégal, autour du thème « Rôle et place de l'économie sociale et solidaire dans la territorialisation des politiques publiques ».

GSEF est un réseau international de collectivités territoriales et de parties prenantes de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont le but est de faciliter le partage de visions et d'expériences à travers une coopération transnationale, afin de construire un monde inclusif, équitable et centré sur l'humain.

L'ESS est généralement définie comme l'ensemble des activités économiques à finalité sociale et environnementale. L'ESS commence à être perçue comme une nouvelle manière efficace et collective d'entreprendre le développement territorial, dans les pays en développement mais aussi dans les pays développés. Il ne faut pas réduire l'ESS à une bouée de sauvetage pour temps de crise, mais il faudrait la reconnaître comme un acteur collectif du développement local. Aussi, les collectivités territoriales sont considérées comme des partenaires de l'ESS pour promouvoir une économie territorialisée, pour un développement inclusif et durable.

Le Sénégal a connu ces dernières années une croissance remarquable, notamment grâce à la montée de l'investissement dans les infrastructures. Mais cette croissance reste fragile en raison des conditions climatiques et de la forte progression démographique. Et la croissance n'empêche pas un taux de chômage élevé touchant particulièrement les jeunes qui représentent plus de 80 % de la population totale du pays.

Le fort exode rural accélère l'urbanisation de la population. Il en résulte des problèmes d'approvisionnement en eau ainsi que d'évacuation des eaux usées et des déchets dans les villes, sans oublier l'augmentation du trafic dans la capitale qui entraîne une augmentation de la pollution sonore et atmosphérique. Ainsi, l'offre de services publics est mise sous forte tension.

Pour faire face à des défis majeurs en termes d'inclusion sociale et territoriale, ces phénomènes demandent aujourd'hui une stratégie bien réfléchie des collectivités territoriales pour mener un développement local et économique inclusif et durable. La session nationale de renforcement des capacités a pour but de présenter l'ESS comme un levier efficace au service de la réduction des inégalités, de l'inclusion sociale et d'un développement durable. Le tout au profit des collectivités territoriales.

Quels rôles peuvent jouer les acteurs de l'ESS dans la poursuite des objectifs de développement économique et social à l'échelle locale et régionale? Comment les collectivités territoriales peuvent-elles contribuer à l'émergence et à l'épanouissement des acteurs de l'ESS, et promouvoir l'impulsion de l'ESS dans leurs territoires ? Comment les collectivités territoriales accompagnent-elles des projets de développement local portés par les acteurs de l'ESS en matière d'encadrement, de financement, d'accès aux marchés, d'accompagnement et de renforcement des capacités ? Ce sont autant de questions pour lesquelles nous tenterons de trouver des éléments de réponse, à la fois théoriques, contextuels et empiriques.

Cette session compte sur la mobilisation et l'engagement de tous pour faire connaître le potentiel de l'ESS comme stratégie d'un développement local dynamique et innovant, et sensibiliser les institutions sur son importance. Ces trois jours de réflexion vont permettre un échange d'expériences et de bonnes pratiques dans la co-construction des politiques publiques entre collectivités territoriales et acteurs de l'ESS au Sénégal.

J'attends impatientement de vous écouter et d'apprendre de vos expériences et de vos stratégies. Je suis sûre qu'au terme de cette session, au regard de la qualité de l'expertise réunie, les conclusions de nos travaux constitueront un jalon pour élaborer une stratégie territoriale de développement du secteur de l'ESS au Sénégal.



Je vous remercie de votre écoute et bon travail!

M. Mbacké SECK
Adjoint au Maire, Ville de Dakar



Nous le savons tous. Les villes sont les premières impactées par les effets néfastes de la pauvreté. Elles subissent, parfois avec violence, les conséquences des inégalités sociales et des fragilités humaines en raison des disparités dans la répartition des richesses. Ce constat amène les pouvoirs publics à rechercher et à mettre en place des réponses pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'économie sociale et solidaire (ESS) qui constitue un des axes des politiques publiques mises en place pour favoriser une meilleure inclusion financière des populations. Il est question pour les villes d'engager la réflexion sur leur rôle dans la promotion de l'ESS et sur les stratégies à mettre en place au niveau local pour concilier l'activité économique et l'équité sociale.

Voilà qui donne sens à notre séminaire qui s'inscrit dans la continuité des recommandations du GSEF2018 qui s'est tenu à Bilbao en Espagne en 2018 autour du thème « Economie sociale et villes: Valeurs et compétitivité pour un développement local inclusif et durable ».

Ce séminaire est donc une opportunité qui nous est donnée de renforcer les capacités des élus locaux mais aussi d'identifier les enjeux et les opportunités de l'ESS. De ce point de vue, le thème répond parfaitement à notre volonté de promouvoir l'employabilité des jeunes à travers le financement d'activités génératrices de revenus et la création de leur entreprise.

Depuis une décennie, la Ville de Dakar s'est résolument engagée dans la promotion de l'ESS à travers le Fonds de Développement et de Solidarité Municipal (FODEM) et le Programme d'Appui aux Familles en Situation d'Extrême Pauvreté (PAFSEP).

Ces deux leviers, qui ont permis de financer des projets des femmes et de jeunes tout en conciliant l'objectif de rentabilité avec un fort impact social, constituent les instruments mis en place par la ville pour favoriser une meilleure inclusion financière des femmes et des jeunes - souvent les plus exposés aux situations de vulnérabilité.

Au-delà du financement, la Ville de Dakar accorde un intérêt soutenu à l'accompagnement et à l'encadrement des porteurs de projets. En effet, ayant constaté que ceux-ci éprouvaient des difficultés à s'insérer durablement dans le tissu économique, la Ville de Dakar a mis en place la Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM), qui est un dispositif d'accompagnement et d'encadrement des porteurs de projets dans la création de leur entreprise et au-delà.

Je vais conclure non sans relever le lien indispensable entre l'économie verte et l'ESS, lien qu'il faut renforcer par le soutien et le financement des éco projets et des projets verts. Cette alliance entre l'économie verte et l'ESS comporte un enjeu écologique car elle contribue à rendre plus efficace notre combat contre les fragilités humaines et les fractures sociales qui, bien souvent, impactent négativement nos modes de vie, nos modes de consommation et nos modes de production et dégradent l'environnement.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.





**M. Christian Fernand Jonhson Tiburce DIATTA, Administrateur Civil
Secrétaire Général, Ministère de la Microfinance et de l'Economie
Sociale et Solidaire**

C'est avec une grande fierté que je viens, au nom de Madame le Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, présider l'ouverture de cet atelier de renforcement de capacités des collectivités territoriales portant sur un thème d'une très grande importance, à savoir le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la territorialisation des politiques publiques.

Il me plaît de vous dire que ma présence parmi vous atteste de l'intérêt que notre ministère porte à la contribution et la participation de tous les acteurs socio-économiques de notre pays à la mise en œuvre de la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de promotion et de développement de l'ESS au Sénégal.

La dimension économique et la portée sociale de l'ESS ne sont plus à démontrer. En effet, à travers le monde, l'ESS joue un rôle important, tant sur le plan économique que sur le plan humain. Dans certains pays comme la Belgique, la France et les Pays-Bas, l'ESS contribue à plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB). La réunion de ces expériences étrangères ont montré que l'ESS a permis à certains de ces pays de surmonter en partie les effets négatifs de la crise de 2008.

Au Sénégal, les pratiques de solidarité et de mutualisme sont bien ancrées dans notre culture. La création d'un département ministériel dédié à l'ESS traduit la volonté du Chef de l'Etat de prendre en charge la dimension sociale du développement.

Cette question de l'ESS constitue pour le Gouvernement du Sénégal un thème majeur et un levier d'action prioritaire au service de l'inclusion sociale, de la réduction des inégalités et de la croissance harmonieuse et durable. Sa prise en compte sur le plan institutionnel assure une meilleure efficacité de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et de renforcement du pouvoir d'achat des couches défavorisées de la population sénégalaise.

Pour un meilleur encadrement de cette importante branche de l'économie de notre pays, le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire a une feuille de route qui s'articule prioritairement autour des missions suivantes :

- piloter l'élaboration d'une Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (LPSD/ESS) ;
- veiller à l'adoption d'un cadre juridique organisant l'ESS ;
- assurer la participation effective de l'ensemble des intervenants de l'ESS aux processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques spécifiques à ce secteur ;
- coordonner la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'ESS ;
- faciliter la mise en place d'un cadre national de concertation et d'expression pour le développement, la promotion et la professionnalisation de l'ESS ;
- suivre les activités et les opérations des intervenants du secteur, et enfin ;
- proposer des mesures de soutien aux organisations et entreprises de l'ESS.

En ne doutant point du succès de cet atelier qui va certainement enregistrer des réflexions de qualité, je déclare, au nom de Madame Zahra lyane THIAM, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, empêchée, officiellement ouvert l'atelier de renforcement de capacités des collectivités territoriales sur le thème *rôle et place de l'Economie sociale et solidaire dans la territorialisation des politiques publiques*.

Je vous remercie de votre aimable attention !



SESSION INTRODUCTIVE



Modérée par Maimouna Isabelle DIENG, Secrétaire Exécutive de la Plateforme des AnE, la session introductive a vu les communications du Dr Cheikh GUEYE, Coordinateur Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA), membre du comité scientifique de l'ESS FI, de Mme Mame Saye SECK, Chargée de l'ESS auprès de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAAS), et Mme Arame Top SENE, Directrice de l'Encadrement de l'ESS, Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire.



Dr Cheikh GUEYE a entretenu les participant(e)s sur la réalité de l'ESS au Sénégal tout en clarifiant le concept, les valeurs et principes de l'ESS intrinsèques aux sociétés africaines, et les différents modèles d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) avant d'indiquer que « Consacrer l'ESS comme l'économie du devenir humain et l'ériger au rang de priorité nationale par la qualité de croissance induite et des nombreux emplois qu'elle recèle dans les services de proximité, l'artisanat, l'industrie de transformation, et les innovations écologiques, numériques, sociales et agricoles » est la voie à suivre par les acteurs au niveau central comme local.



Mme Mame Saye SECK, Chargée de l'ESS à l'UNSAAS, est revenue, entre autres, sur les points suivants: les caractéristiques des organisations et entreprises de l'ESS, les différents types d'organisations ou principales composantes de l'ESS, l'économie informelle, le rôle des acteurs non-étatiques dans la promotion de l'ESS, et enfin les pratiques et influences de l'ESS.



Mme Arame Top SENE, Directrice de l'Encadrement de l'ESS au Ministère de la Microfinance, de l'Economie Solidaire, a traité de la politique sectorielle en termes de vision, d'objectifs, de stratégies d'intervention, d'options et de programmes & projets de l'Etat du Sénégal à travers la présentation d'éléments de contexte, de la politique nationale de l'ESS, des résultats attendus de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de l'ESS, et des premiers résultats du diagnostic. Elle a en outre précisé que tout ce travail est en train de se faire avec la participation des acteurs clés, et qu'elle soumettait d'ailleurs la vision et l'objectif global aux participant(e)s pour les améliorer au besoin.



DISCUSSIONS ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les échanges qui ont suivi ont porté sur l'ensemble des communications de cette session et ont permis à onze (11) intervenants de faire des contributions de qualité et/ou de poser des questions dont voici le résumé:

- Les limites et impacts et la double finalité économique et sociale qui devront être équilibrées ;
- L'évolution significative, au Sénégal, des politiques publiques en faveur de l'ESS qui devront être soutenues par la mise à disposition de ressources conséquentes à la hauteur des besoins et aspirations des populations, et ne pas se limiter à la seule mise en place d'un ministère dédié à l'ESS ;
- La considération du travail des acteurs de l'ESS comme solution à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté tout en s'appuyant sur des textes, des formations à l'attention des membres, la sensibilisation, l'information, le suivi et l'accès au financement local ;
- L'interaction indispensable entre les acteurs de l'ESS et les collectivités territoriales (CT) comme porte d'entrée de la décentralisation et du développement local, ce qui doit nécessairement passer par la structuration des acteurs, une mise en synergie et en cohérence des interventions, tout en assurant une articulation entre les différentes composantes du secteur (agriculture, pêche, élevage, artisanat...) ;
- La place considérable des coopératives dans la vulgarisation de l'ESS même s'il faut regretter le recul dans l'encadrement de ces dernières par, entre autres, la SAED, la SODEFITEX, la SODAGRI, etc., et la déviance de sociétés comme la SNHLM et la SICAP dans le cadre de la promotion de l'habitat social qui facilitaient à l'origine l'accès des populations au logement social ;
- La faible implication des CT, qui devraient pourtant porter le combat au côté des AnE, qui se limite au partage des résultats, alors que la formulation à partir des terroirs devraient partir des réussites et des échecs pour bâtir une véritable ESS;
- L'apport et la contribution de l'ESS dans la promotion du développement social et culturel – et l'appui des CT pour que les entreprises de l'ESS trouvent au niveau de celles-ci le soutien qu'elles attendent.



L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



Ce panel a permis de développer et de partager des expériences de terrain de **l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)** au Sénégal. Il a été modéré par M. Lamine DIOP, Coordinateur de la Cellule Etude et Planification, Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce panel a vu les interventions de M. Alé LO, Maire de la commune de Taïba Ndiaye, ainsi que de M. Ndiaga SAMB, M. Mourade Dièye GUEYE, Secrétaire Général de la ville de Dakar, Président de la Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM), M. Alassane NDOUR, Secrétaire Général de l'Agence de Développement Local, M. Jean GOEPP, Directeur de l'ONG Nebeday, et de Mme Oumou SECK du GIE Jappo basé à Thiès.



M. Alé LO, Maire de la commune de Taïba Ndiaye est revenu sur le Programme francophone d'appui au développement local (Profadel/OIF), intervenu dans la commune de Taïba Ndiaye à travers la mise en place d'un fonds d'impulsion de l'économie locale (Fidel). En termes de durabilité, la commune est en train de mettre en place un fonds municipal pour toucher plus d'acteurs et faire en sorte d'en assurer la pérennité.



M. Mourade Dièye GUEYE, Secrétaire Général de la Ville de Dakar, a traité la problématique de l'entrepreneuriat social comme levier du développement local en partant de l'exemple de la ville de Dakar à travers la Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM). Dans sa communication, il a abordé les points suivants : pourquoi l'entrepreneuriat social, présentation de la CEPEM, processus d'entrée à la CEPEM, avantage de la structure, les services offerts, les activités, les visites et échanges et d'expériences, les partenaires et les perspectives.



M. Alassane NDOUR, Secrétaire Général de l'Agence de Développement Local, a partagé l'expérience de la structure à travers les points suivants: présentation du projet Bourses Territoriales/PSE, état de la mise en œuvre, activités, parties prenantes et résultats, avant de conclure et de formuler des recommandations.



Mme Oumou SECK, Présidente du GIE Jappal (Thiès), a partagé l'expérience de son groupement de femmes dans le domaine de l'agriculture urbaine (microjardinage) en matière d'ESS. Elle a insisté sur la nécessité d'encadrer les femmes de la production à la commercialisation pour celles actives dans la production agricole et la transformation de produits locaux.



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Ce panel a été modéré par **Mme Arame Top SENE**, Directrice de l'Encadrement de l'ESS, et s'est déroulé autour du thème « ESS et collectivités territoriales ».



M. Baba NDIAYE, Vice-président chargé de la coopération et de la vie associative à l'Association des Départements, a entretenu les participants sur la gestion départementale (compétences, mobilisation des acteurs, impulsion du développement au niveau local...) et l'ESS. Entre autres écueils, il a mis le doigt sur la modicité des ressources des départements qui se limitent aux seuls Fonds de dotation et fonds de concours et la mise en œuvre partielle de l'acte 3 de la décentralisation, qui constituent à ces yeux un facteur bloquant pour que le département joue pleinement son rôle en termes de planification et d'impulsion face à un Etat qui continue à centraliser malgré les déclarations de réformes de transfert de compétences



M. Cheikh GUEYE, maire de Dieuppeul Derkhlé, a traité de la contribution des CT dans la promotion de l'ESS à travers l'exemple de la ville de Dakar. Après avoir rappelé le contexte et les objectifs, il a indiqué les initiatives prises par les acteurs de l'ESS dans le développement local dans différents secteurs et a cité l'exemple du réseau des femmes de Dieuppeul fort de 54 associations et de Jeunesse Action Solidaire pour le Développement. Il a également parlé du Fond de Développement et de Solidarité Municipale, et du financement des projets entre autres.



Mme Ndèye Awa DIALLO, Première Adjointe au Maire de Gossas, après avoir partagé sa définition de l'économie sociale et solidaire a axé son intervention sur la place et la responsabilité des femmes dans l'Economie sociale et solidaire dans la commune de GOSSAS, les potentialités et limites de l'économie sociale et solidaire à Gossas avant de conclure



M. Mor DIAKHATE, Directeur Exécutif de l'ONG ALPHADEV, est intervenu sur les initiatives de l'économie sociale et solidaire des organisations de la société civile à travers l'exemple du magasin solidaire Dimbalanté, qui utilise l'alphabétisation comme porte d'entrée d'un processus d'autonomisation des acteurs à la base (notamment les femmes). Il est également revenu sur les réussites et les premiers impacts de Dimbalanté, la solidarité, et le capital de l'entreprise.



DISCUSSIONS ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les discussions ont permis de soulever les contributions et des questionnements articulés autour des points suivants :

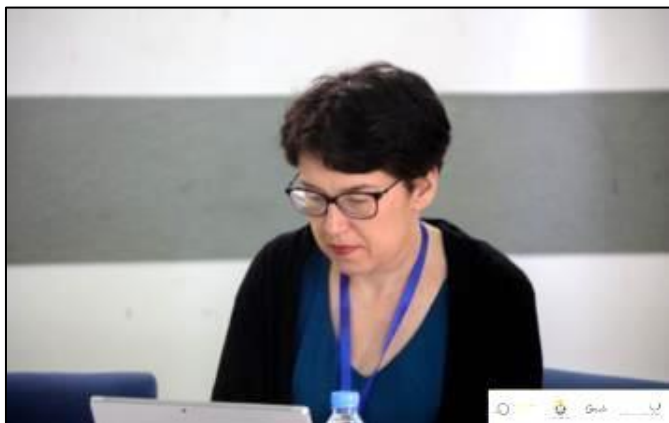
- Les remerciements et félicitations à l'endroit de tous les intervenants pour la qualité de leurs communications ;
- La nécessité de capitaliser et de vulgariser les bonnes pratiques des CT et des AnE en matière d'ESS ;
- L'épineuse question de la labellisation des produits de l'ESS pour accroître leur compétitivité ici et ailleurs avec une bonne appropriation du marché à travers un réseau dense de consommateurs, indispensable pour bâtir une ESS sénégalaise autonome et durable ;
- Le financement de l'ESS très orienté vers les bailleurs de fonds internationaux comme nationaux en lieu et place de son autofinancement, gage de durabilité et d'efficacité ;
- Une décentralisation au rabais du fait des résistances visibles ou non qui œuvrent pour une centralité plus accrue de l'État dans tous les secteurs, tels que l'éducation, la santé, le financement de l'entrepreneuriat rapide et la formation entre autres ;
- L'entrée par les curricula pour une meilleure appropriation de l'ESS à travers le concept « apprendre à entreprendre » tout au long de la vie sans oublier la mise en place de couveuses ou de centre d'incubation pour les femmes et les jeunes ;

La formation et/ou le renforcement des capacités des acteurs de l'ESS mais également la mise en cohérence des interventions avec les politiques publiques.



ATELIER 1: CADRE ET INSTRUMENTS JURIDIQUES & POLITIQUES PUBLIQUES

INTERVENANTS



Mme Emmanuelle ROUSSET: Première Adjointe au Maire de Rennes et Vice-présidente déléguée à la politique de la ville, à l'ESS, et au développement social local, Département d'Ille-et-Vilaine, France



Docteur Arame Top SENE: Directrice de l'encadrement de l'Economie Sociale et Solidaire, Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire



L'atelier a été facilité par **Mme Mame Saye SECK**, chargée de l'ESS à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNAS). La première intervenante, Dr Arame Top SENE, a effectué un état des lieux en précisant que le cadre institutionnel existe avec la création du ministère (2017) - qui était une forte recommandation de la société civile. Un projet de loi réglementant le secteur de l'ESS est en cours d'élaboration.

La lettre de politique sectorielle, qui n'est pas encore validée, doit se faire en concertation avec toutes les personnes ressources identifiées au niveau des différents ministères. Le Sénégal pourra s'inspirer des expériences de la France, du Maroc et du Canada.

Une plateforme de l'ESS qui regroupera toutes les personnes ressources au niveau des ministères, et sous la supervision d'un secrétaire général, va aussi être mise en place. Le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire sera le coordinateur de cette plateforme.

La seconde intervenante, Mme Emmanuelle ROUSSET, a partagé l'expérience de son département d'Ille-et-Vilaine. La France dispose d'une loi sur l'ESS depuis 2014 et a mis en place un observatoire de l'ESS qui permet de recueillir et de disposer d'une base de données chiffrée. A l'échelle nationale, en France, la loi de 2014 a permis la reconnaissance et la lisibilité de l'ESS.

Lorsque la loi sur les compétences des collectivités a été adoptée, celles-ci ont orienté leurs politiques à partir des contraintes soulevées. Les collectivités se sont appuyées sur les obligations des collectivités locales pour favoriser la promotion de l'ESS et en faire un outil de développement local et de solidarité humaine.

A la suite des présentations, les débats ont porté sur les points suivants :

- L'instauration d'un cadre réglementaire adapté à l'ESS ;
- Partir de la base pour des actions de plaidoyer et de concertation en tenant compte des réalités locales. En effet, il existe beaucoup de collectivités qui mènent des actions pour favoriser l'ESS et l'exemple de la commune de Kaolack a été cité dans ce cadre ;
- La création de bureaux de mise à niveau des acteurs de l'ESS ;
- L'intégration de l'ESS dans l'enseignement ;
- La modernisation de l'administration à travers l'allégement des procédures administratives. Il s'agirait de ne pas trop s'inspirer du système français jugé un peu archaïque, et de s'informer sur les modèles anglophone et latino jugés plus efficaces ;
- L'implication des organisations régionales et sous régionales (CEDEAO, UMEOA, BCEAO)
- La nécessité de se rapprocher de la fondation NEPAD dans le cadre de la mobilisation des fonds.

L'expérience de Séoul a également été partagée par Mme Laurence KWARAK. Ainsi, en l'absence de loi spécifique sur l'ESS, les acteurs peuvent se tourner vers la législation qui régit certaines activités et organisations de l'ESS.

CONTRAINTES/CONSTATS	DÉFIS/ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de ressources humaines compétentes en ESS au niveau des collectivités territoriales • Méconnaissance du secteur • Inexistence d'un cadre juridique • Démultiplication des modèles • Manque de visibilité sur ce qui se fait • Insuffisance des moyens de l'ESS • Manque d'organisation • Inexistence de données chiffrées 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un cadre réglementaire approprié • Faire du ministère de l'ESS un ministère fort • Faire des contraintes des obligations légales • Confirmer l'ESS comme deuxième pilier de l'économie • Faire intervenir d'autres sources de financement de l'ESS • Création d'emplois décents et amélioration des conditions vie et de travail • Ancrage territorial • Equité territoriale



ELEMENTS DE PLAN D'ACTION

Actions à entreprendre	Recommandations			
	Etat	Collectivités territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
Diffusion, amendement et adoption du projet de lettre de politique sectorielle et de développement de l'ESS	Engager une concertation nationale large et inclusive	Engager des concertations locales et clarifier les rôles et responsabilités	ASC, groupements de femmes, les OCB, associations de jeunes, leaders d'opinion et communicateurs traditionnels, organisations socio-professionnelles	Société civile, instituts de recherche, de formation et d'appui à l'entrepreneuriat, universitaires, organisations régionales et sous-régionales (UMEOA, CEDEAO, BCEAO), fondations, partenaires techniques et financiers (PTF) etc....
Recensement des structures et acteurs de l'ESS	Collecte et mise en place d'une base de données chiffrées sur les structures de l'ESS	Mettre en place des cellules de traitement des données statistiques	Appuyer et participer à la collecte de données à partir de la base	Appuyer et participer à la collecte de données à partir de la base
Revue des textes de loi sur les différents secteurs de L'ESS	Recensement et amélioration des textes	Répertorier et faire remonter les limites et l'inadéquation des textes et réglementations	L'identification des besoins et des limites des textes et réglementations	Partager les résultats de la recherche
Constitution d'un groupe de travail sur le projet de loi (Etat, collectivités locales et acteurs de l'ESS)	Large concertation avec les acteurs de l'ESS	Faire des propositions à l'Etat et intégrer l'ESS comme outil de développement local dans le Code des collectivités locales	Participer à toutes les actions initiées par l'Etat et les CT et vulgariser l'ensemble des propositions issues de ces concertations aux acteurs de l'ESS	Participer à toutes les actions initiées par l'Etat et les collectivités locales et vulgariser l'ensemble des propositions issues de ces concertations aux acteurs de l'ESS
Mise en place des organes de concertation et de mise en œuvre	Reprendre les organisations existantes et les réajuster	S'impliquer dans la remobilisation	Réhabilitation institutionnelle	
Adoption de la loi sur l'ESS	Faire voter la loi assortie de décrets d'application	Diffusion de la loi et sensibilisation	Appropriation de la loi	Suivi-évaluation
Construire et impulser des politiques publiques locales (PPL)	Appuyer et responsabiliser les collectivités locales pour la mise en œuvre des PPL	S'engager avec les acteurs de l'ESS à co-construire et mettre en œuvre les PPL	Propulser et innover afin que les PPL répondent à leurs besoins. Se constituer en groupe de pression	S'organiser (alliances, coalition, réseaux) pour peser dans l'élaboration des politiques publiques et leur mise en œuvre



ATELIER 2: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

INTERVENANTS



Mme Ndeye Maguette DIOP,
Responsable de la division
agroalimentaire, Association
Sénégalaise de Normalisation



Mme Emeraude LACHAUX,
Coordonnatrice Générale du
Programme CUMA, Institut de
Coopération Sociale
Internationale (ICOSI)



M. Mamadou DIOUF,
Formateur en Décentralisation
et Développement Territorial,
Conseiller Technique, Cellule
d'Appui aux Elus Locaux.



L'atelier a été facilité par **M. Mor DIAKHATE**, Directeur de le l'ONG Alphadev.

Mme Ndèye Maguette DIOP, a axé sa communication autour de l'introduction à la normalisation, de la présentation de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) et des perspectives pour l'ESS. La norme est « un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu qui fournit pour des usagers communs et répétés des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné et doit se fonder sur les acquis conjugués de la science, de la technique et de l'expérience et viser à l'avantage optimal de la communauté ». Dans ce cadre, l'ASN élabore les normes nationales et offre une opportunité d'accompagner les collectivités locales suivant leurs normes spécifiques (ISO 37101:2016 Développement durable au sein des communautés territoriales).

Mme Emeraude LACHAUX a présenté le programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole qui regroupe l'Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI), l'Association Vétérinaires Éleveurs du Millavois (AVEM) et l'Association des Groupements de Producteurs Ovins de Kaolack (AGROPROV). Ce programme est une démarche originale de plus de 20 ans, dont le processus de réflexion a démarré à la fin des années 90, dans le cadre de la privatisation de la médecine vétérinaire sous la pression des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la banque Mondiale

M. Mamadou DIOUF a présenté la problématique du renforcement de capacités des Collectivités Territoriales dans le contexte d'une économie sociale et solidaire. Dans sa communication, il a bien campé le contexte et le cadre juridique de la décentralisation au Sénégal, identifié les contraintes et défis, précisé l'organisation de l'espace territorial, listé les domaines cibles et dégagé les perspectives et recommandations.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Faciliter une meilleure compréhension du rôle et de la responsabilité des collectivités territoriales (CT) dans l'ESS ;
- Favoriser des approches collaboratives entre acteurs de l'ESS ;
- Renforcer la confiance entre les CT et les acteurs locaux dans les offres de services aux acteurs de l'ESS ;
- Renforcer la participation avec le niveau central des CT dans les décisions locales qui affectent leur développement ;
- Rendre systématique le budget relatif au genre dans les collectivités locales ;
- Elaborer un plan de renforcement des capacités des organisations de l'économie sociale et solidaire inclusive ;
- Sensibiliser et éduquer les acteurs locaux sur les normes ;
- Promouvoir la forme coopérative pour les secteurs d'activités de l'ESS.



ELEMENTS DE PLAN D'ACTION

Actions à entreprendre	Recommandations			
	L'Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
Répertorier les organisations locales (état des lieux)	Appui technique et financier	Promouvoir les spécificités et opportunités locales	PFAAnE	Les organisations faitières, mutuelles et OCB, ONG...
Vulgariser les principes, caractéristiques, valeurs et critères de l'ESS	Validation de la lettre de politique sectorielle	Appropriation et intégration de l'ESS dans les documents de planification	PFAAnE (mobilisation des acteurs)	Partenaires internationaux (ICOSI)
Structuration des acteurs de l'ESS	Faciliter les procédures	Appui technique et financier Actualiser le cadre juridique	PFAAnE (sensibilisation et mobilisation)	Banques solidaires, médias (radios communautaires, presse écrite ou en ligne...)
Elaborer un plan de formation des élus et autres acteurs locaux	Appuyer l'UAEL et les autres services et directions ministérielles techniques concernés	Disponibilité du centre de formation de la ville de Dakar et autres centres de formation dans les communes	Organisations	CAEL, ENA, ENEA, ASN
Organisation de visites d'échange	Appui technique et financier	Appui technique et financier	Organisations	GSEF OIF et autres partenaires
Capitalisation et mutualisation des bonnes pratiques	Appui technique et financier	Appui technique et financier	Organisations	GSEF OIF et autres partenaires
Campagne de plaidoyer pour la finalisation des chambres d'agriculture et la réforme foncière	Appui technique et financier	Appui technique et financier	Organisations	GSEF OIF et autres partenaires
Normalisation et vulgarisation des produits et services	Décentraliser les services techniques	Accès au marché Sensibiliser les travailleurs locaux	Production	ASN



ATELIER 3: GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS DE L'ESS

INTERVENANTS



Mme Suzanne DIOUF, Secrétaire Exécutive
Union Nationale des Coopératives des Artisans
d'Art, de Services et de Production du Sénégal



M. Pascal DUFORESTEL, Conseiller Régional
délégué à l'ESS, Région Nouvelle-Aquitaine,
France



M. Pascal DUFORESTEL a d'abord rappelé les caractéristiques des quatre familles de l'ESS reconnues en France, à savoir les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. Il a par la suite effectué un rappel historique de l'ESS en France, et détaillé les principes de mise en œuvre par les organisations françaises et le système de gouvernance - en insistant sur l'aspect salarial.

Mme Suzanne DIOUF a présenté la gouvernance des organisations de l'ESS avec une contextualisation du thème et un rappel de la réalité de l'ESS au Sénégal, notamment à travers l'axe 2 du PSE et la création du Ministère de la Microfinance et de l'ESS. Elle a ensuite défini le terme d'ESS, ainsi que le mode d'organisation des entreprises de l'ESS au Sénégal en insistant sur les valeurs et principes. En effet, en matière d'ESS, l'intérêt collectif prime sur l'intérêt personnel et l'adhésion comme la sortie sont libres. Elle est aussi revenue sur les types d'organisations de l'ESS présentes au Sénégal.

La gouvernance se rapproche des normes et principes mis en œuvre dans l'organisation, à savoir la transmission de la bonne information, la facilitation de la communication et la définition du rôle des acteurs. Il convient par conséquent de veiller à la viabilité des organisations et de lever certaines difficultés d'ordre institutionnel et organisationnel. Les enjeux sont d'arriver à disposer d'une allocation de ressources conséquente pour les organisations ESS destinée à la protection sociale et à la création de richesses dans la deuxième phase du PSE.



DISCUSSIONS ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

A la suite de ces interventions, le groupe de travail a dégagé les éléments suivants:

- La définition du cadre de référence et des acteurs de l'ESS. C'est dans ce cadre que le groupe a considéré les collectivités territoriales comme membres de ces acteurs et fait la différence entre la coopérative et la société des coopératives. Il a également identifié les autres acteurs dans la pratique. Toutefois, il propose de revoir les types de gestion de l'ESS en montrant davantage ses aspects positifs.
- La bataille idéologique qu'il faudra mener pour que l'ESS soit comprise par la population et pour que ses principes et valeurs soient partagés. Pour ce faire, il faut des militants convaincus et imbus de ces valeurs. Les dérives constatées dans la gestion sont relatives à un fonctionnement centralisé et bureaucratique. Dès lors, il faut mettre en place un dispositif de contrôle interne avec des organes assignés à des tâches spécifiques pour décentraliser les décisions.
- La gouvernance des organisations au Sénégal, l'inexistence d'un cadre réglementaire, et la finalisation de la Lettre de Politique Sectorielle pour faciliter et harmoniser la gestion des organisations ESS. Une implication des communes serait un plus afin de mieux cerner la population active de l'ESS. Il faudra aussi intégrer la santé dans les organisations de l'ESS en offrant une couverture médicale aux membres de ses associations et à leurs familles. L'organisation de la chaîne de valeur pourrait également faciliter l'accès aux matières premières.
- L'importance de faire la différence entre le militantisme et le professionnalisme dans la gestion de nos organismes.
- La place centrale qu'occupe l'ESS dans notre société. Le groupe de travail propose de réfléchir sur le mode de gouvernance qu'il faut mettre en place pour impliquer tous les acteurs et permettre une viabilité de ces organisations. Il serait également souhaitable de prévoir, dans la Lettre de Politique Sectorielle, une instance de gestion et de suivi des organisations et essayer de comprendre les facteurs d'échec de certaines organisations de l'ESS.
- L'idée selon laquelle on est dans la transversalité et la multiplicité des acteurs. La notion d'utilité publique et de transparence doit aussi être prise en compte dans la gestion des associations et fondations. Ces dernières n'ont souvent pas de compte bancaire. L'enjeu aujourd'hui est de changer le système de gestion et mettre en place des critères de sélection des organisations de l'ESS.
- Enfin, les deux missions de l'ESS, à savoir la mission sociale et la mission économique. Le groupe a insisté sur la méthode à adopter pour créer un équilibre entre ces deux missions et est revenu sur la gestion interne des organisations impliquées.



ELEMENTS DE PLAN D'ACTION

Actions à entreprendre	Recommandations			
	L'Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs (Préciser)
Cartographier les acteurs de l'économie sociale solidaire au Sénégal.	Intégrer la dimension cartographie dans la lettre de politique sectorielle	Recensement des acteurs de l'ESS à l'échelle territoriale	Porter une étude sur la cartographie	Demander un appui des services de l'ANSD dans le recensement
Mettre en place un dispositif légal et réglementaire de l'ESS	Finalisation de la lettre de politique sectorielle pour mettre en cohérence et une harmonisation du secteur de l'ESS	Voir avec l'Etat comment intégrer dans la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales la prise en charge de l'ESS	Participation à la mise en cohérence et l'harmonisation du dispositif	
Renforcer la dynamique partenariale de l'ESS	Mettre en place un conseil national de l'ESS	Mettre en place un cadre de concertation de l'ESS au niveau local	Mettre en place un réseau des acteurs de l'ESS	
Renforcement organisationnel et développement institutionnel des acteurs de l'ESS	Appui financier et technique	Appui financier et technique	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des organisations de l'ESS - Elaboration d'un plan d'actions - Répondre à des AP pour trouver des financements 	<ul style="list-style-type: none"> - Université : recherche action - Partenaires Techniques Financiers (PTF)
Certification des organisations de l'ESS	Définir et encadrer le processus de certification	Encadrer et accompagner les acteurs dans ce processus	Participation des acteurs à la définition des critères de la certification des organisations de l'ESS	Association Sénégalaise de Normalisation

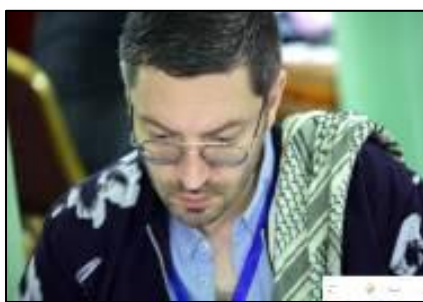


ATELIER 4: FINANCEMENTS DE L'ESS

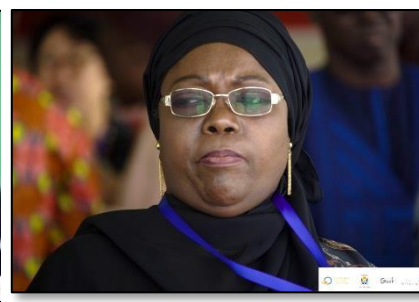
INTERVENANTS



Mme Denise Fatoumata NDOUR, Responsable Afrique de l'Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale, Administratrice Générale de Fondation Sen' Finances



M. Carlos de FREITAS, Directeur des programmes, Fonds Mondial de Développement des Villes (FMDV)



Mme Aminata Diop SAMB, Directrice Générale du Fonds de Développement et de Solidarité Municipale



L'atelier a été facilité par Mme Aminata Diop SAMB, Directrice Générale du Fonds de Développement et de Solidarité Municipale.

Mme Denise Fatoumata NDOUR a axé sa communication sur la présentation de la fondation SEN'FINANCES, issue de la transformation institutionnelle du fonds de contrepartie Sénégal-Suisse et reconnue comme fondation d'utilité publique depuis septembre 2007, et de l'Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale (INAISE).

Suite à ces présentations, elle a fait l'état des lieux du secteur en parlant des acteurs, des secteurs d'activités, des besoins et solution de financements, des apporteurs de solution, des modes de financement alternatifs, et des structures locales et internationales. Elle a ensuite entretenu les participant(e)s sur les défis et enjeux, avant de terminer par les perspectives en sollicitant les contributions des participant(e)s pour apporter de nouvelles perspectives.

M. Carlos de FREITAS a indiqué, entre autres, le fait que l'ESS devra s'inspirer du modèle de l'économie marchande, tout en faisant prévaloir ses valeurs et ses principes pour marquer son territoire en construisant des entreprises plus résilientes.

Il a ensuite invité les acteurs de l'ESS à se mettre en réseau (production, commercialisation, consommation), tout en allant voir ce qui s'est fait ou se fait de mieux ailleurs en parfaite intelligence avec l'Etat, les CT et les autres acteurs.

Il a montré, par ailleurs, la place prépondérante de la puissance publique (Etat, CT) pour une ESS viable, compétitive et durable, avec bien évidemment comme préalable l'installation d'un climat de confiance mutuelle entre toutes les parties prenantes - en premier lieu desquelles les CT et les entrepreneurs ou entreprises sociales et solidaires qui se doivent de tout mettre en œuvre pour avoir la confiance de l'Etat et des PTF. Les pôles territoriaux, l'intercommunalité et toutes les possibilités de financements - y compris extérieures - des CT devront être mobilisés en prenant en compte des besoins de financements.

L'identification des sources de financements, le réseautage, la mutualisation des ressources (humaines, financières et matérielles), ou les partenariats au niveau des CT et des acteurs de l'ESS sont autant de leviers à activer.



DISCUSSIONS ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Suite aux débats et aux synthèses partielles de la facilitatrice, les discussions ont porté entre autres sur les points ci-dessous:

- La poursuite de l'assainissement des mutuelles eu égard à la prolifération des IMF (400) au Sénégal malgré les mesures relatives au réseautage des IMF, l'interdiction des GEC et des COOPEC, et à la persistance des taux usuraires ;
- La RSE comme solution au financement de l'ESS (tout dépendra de l'utilisation des fonds détenus), avec l'implantation des industries pétrolières et gazières à S.A. A Saint-Louis par exemple, les ressources pourront permettre de diversifier les activités des pêcheurs ;
- Les pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) comme solution au financement de l'ESS: révision et renforcement de la contribution financière de l'Etat au niveau des collectivités territoriales en se fondant exclusivement sur cet aspect, eu égard à l'immensité de la demande et des choix politiques en faveur de l'ESS ;
- Allocation de ressources conséquentes destinées au secteur de l'ESS dans le cadre du PSE/2 ;
- Participation des agents du ministère de l'économie et des finances à des activités de réflexion sur l'ESS ;
- Finance islamique et autres finances religieuses, autofinancement, associations villageoises d'épargne et de crédit (AVE&C), Groupe d'Epargne pour le Changement (EPC), attractivité des collectivités territoriales et des structures de l'ESS par l'amélioration du système de gouvernance des CT et des structures de l'ESS et d'autres mesures incitatives ;
- Le financement participatif - autofinancement (compter d'abord sur ses propres ressources) en tant qu'alternative. De même que la démultiplication des modèles (anglais, Amérique latine, Canada, banques villageoises des femmes/Kolda...) tout en s'interrogeant sur l'effectivité de la solidarité sénégalaise ;
- Le financement par la vente de produits et le développement d'activités économiques viables et rentables, gage de l'autonomisation des acteurs et entreprises de l'ESS (exemple de Séoul avec une planification stratégique sur 5 ans intégrant l'ESS) ;
- La facilitation de l'accès au marché et au financement des acteurs et entreprises de l'ESS, tout en organisant les consommateurs et en exploitant les opportunités de réseautage et de partenariat ;
- La fiabilité des acteurs et entreprises de l'ESS y compris les collectivités territoriales et le PPP pour des investissements au niveau des CT, inscription des interventions dans le PTIP ;
- Le besoin d'accompagnement et de renforcement des capacités, y compris en capitalisation de fonds et en pénétration de marchés des acteurs et entreprises de l'ESS ;
- La coordination, le réseautage, la mutualisation des compétences et des ressources tout en évitant les concurrences inutiles.



DÉFIS ET ENJEUX	CONTRAINTES ET LIMITES
<p>Au titre des défis et enjeux, le groupe a retenu ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de modes de financement alternatifs ; • Développement de mécanismes et autres formes de financement innovantes: constitution de fonds (travailleurs, retraités...), mécanismes de taxation (écotaxe, taxe sur les télécoms...) ; • Mise en place d'un cadre institutionnel: agrément « entreprise solidaire » ; • Renforcement des partenariats publics/entreprises de l'ESS ; • Plus grande implication des collectivités territoriales ; • Existence de structures de financement délocalisées au sein des collectivités territoriales. 	<p>Les contraintes et limites suivantes ont été identifiées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande largement supérieure à l'offre ; • Décalage entre les conditions des offreurs et les réalités du secteur ; • Problèmes de garanties ; • Problème de l'accompagnement et de l'encadrement des entrepreneurs ; • Méconnaissance et crainte du modèle de l'entreprise sociale de la part des structures de financement classique ; • Disparité du secteur ; • Déficit d'articulation entre les acteurs de financement ; • Absence de cadre institutionnel et réglementaire pour l'ESS: statut juridique, fiscalité... ; • Insuffisante implication des collectivités territoriales dans les mécanismes de financement.
PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	
<p>En guise de perspectives et recommandations, le groupe a identifié celles qui suivent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de Politique Sectorielle de l'ESS ; • Cadre juridique pour les structures de l'ESS ; • Meilleure implication des collectivités territoriales ; • Création d'incubateurs au sein des collectivités territoriales ; • Articulation entre les structures de financement (notamment SFD) et les collectivités territoriales ; • Meilleure exploitation des volets RSE des entreprises ; • S'inspirer des expériences des autres pays (importance des réseaux) ; • Création de pôles se réunissant autour d'un même projet (pouvoirs publics, associations, entreprises de l'ESS, salariés) afin de dynamiser les forces vives d'un même territoire. 	



ELEMENT DE PLAN D'ACTION

Actions à entreprendre	Recommandations			
	Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
Mettre en place une Plateforme Nationale d'Ingénierie Financière Sociale et Solidaire	Engagement Co-construction Se faire Ingénieur de la Finance	Engagement Co-construction Se faire Ingénieur de la Finance	Engagement Co-construction Se faire Ingénieur de la Finance	Engagement Co-construction Se faire Ingénieur de la Finance
Mettre en place des pôles de compétence/expertise pour l'accompagnement professionnel des projets & Création d'un pipeline commun de recensement des projets (regroupement pour mise à l'échelle)	Soutenir la démarche de renforcement des capacités/assistance technique à la préparation de projets (régulation du marché des consultants, répertoires de sociétés de conseil ESS, etc.) Intégrer le dispositif de pipeline dans le circuit administratif auprès de l'ensemble des politiques publiques intégrant une part EFSS	Alimentation et veille sur le pipeline Mise en place de pôles de compétence partagés entre plusieurs collectivités sur une même zone (syndication des moyens, dont RH et financiers)	Alimentation et veille sur le pipeline Travail de regroupement des initiatives (thématique, chaînes de valeur/filières)	
Lancer une série d'études et de benchmark en vue d'une modélisation sectorielle et thématique des schémas économiques et financiers sociaux et solidaires	Contribuer à la mise en œuvre Mise en réseau sous-régionale et internationale	Contribuer à la mise en œuvre Mise en réseau sous-régionale et internationale	Contribuer à la mise en œuvre Mise en réseau sous-régionale et internationale	PTF et autres bailleurs sectoriels
Recenser les sources de financement de l'ESS en vue de leur diversification et de leur hybridation Rendre accessible cette capitalisation (site internet) Actualiser régulièrement le document	Travail de renforcement du budget du Ministère de l'ESS et abondement complémentaire par tous les ministères thématiques concernés par le soutien à la politique publique de l'EFSS ; Et plus spécifiquement, meilleure articulation/coopération des fonds sectoriels, gérés directement par les pouvoirs publics, avec les stratégies et plans d'action/d'investissement des acteurs de l'EFSS	Mieux recenser les opportunités déjà existantes (ressources propres, garanties, marchés publics, foncier, planification, PPP, etc.) et les exploiter. Exemple : création d'un fonds dédié au soutien à la politique publique locale de l'EFSS à travers le prélèvement d'un pourcentage sur la Contribution	Éducation financière Travail d'incitation à l'autofinancement Références nouvelles comme: crowdfunding, épargne solidaire, PPP	Coordination de l'intervention des bailleurs de fonds pour l'ensemble des fonds destinés à appuyer les activités génératrices de revenus des acteurs de l'ESS



Actions à entreprendre	Recommandations			
	Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
		Économique Locale (CEL)		
Indentification des besoins et contraintes liées à l'accès aux financements des organisations de l'EFSS	Partager et enrichir le diagnostic réalisé dans le cadre de la Lettre sectorielle	Réaliser un diagnostic/recensement en concertation avec les acteurs locaux	Réaliser un diagnostic/recensement en concertation avec les collectivités locales	
Organiser un dialogue national à travers des Assises de la Finance Sociale et Solidaire avec les acteurs de la sphère financière	Concertation et co-organisation des Assises avec les acteurs Intégrer le résultat dans les orientations et mises en œuvre de la politique sectorielle	Élaborer des propositions sur la base des besoins et opportunités spécifiques	Élaborer des propositions sur la base des besoins et opportunités spécifiques	BCEAO, BAD, Banques et institutions financières Caisse de dépôt et de consignation, ASEPEX, APIX
Élaborer et adopter une Stratégie Nationale pour un Écosystème de la Finance Sociale et Solidaire	Intégrer au processus en cours le segment sur la finance solidaire et son organisation/déploiement aux cotés de la politique d'ESS Co-élaborer la stratégie Mobiliser de l'ingénierie propre et l'expertise des institutions financières de l'Etat	Intégrer les finances innovantes (vertes, islamiques, emprunt obligataire...) Co-élaborer la stratégie Mobiliser de l'ingénierie propre	Intégrer les finances innovantes Co-élaborer la stratégie Mobiliser de l'ingénierie propre	Engager le dialogue professionnel avec les autres acteurs
Impliquer les autorités monétaires et financières dans la mise en œuvre des Stratégies Nationales pour une Économie et une Finance Sociales et Solidaires	Soutien par le pouvoir de convocation de ces acteurs	Réflexion en amont sur les demandes et propositions	Réflexion en amont sur les demandes et propositions	Ouverture au dialogue et à la concertation, en vue de l'innovation
Élaborer des politiques d'incitation fiscales à l'endroit des investisseurs	Prévoir un chapitre dédié dans le cadre juridique en cours de définition et intégrer les dispositifs fiscaux y afférant	Faire des propositions	Faire des propositions	Acteurs économiques, investisseurs, mécènes: s'engager dans l'investissement pour générer de nouveaux flux vers les structures et stratégies de l'EFSS



Actions à entreprendre	Recommandations			
	Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
Établir un cadre réglementaire sur le financement participatif	Concertation de l'ensemble des acteurs pour définir le cadre adéquat et implanter les recommandations ; S'inspirer des expériences africaines similaires	Mobiliser et communiquer auprès des populations sur l'instrument et ses bénéfices Recourir à cette nouvelle source pour les projets locaux	S'approprier l'instrument et déployer des stratégies de financement ciblées vers le développement de leurs territoires	Acteurs du système bancaire traditionnel: s'engager dans un dialogue constructif face à une évolution inévitable (fin du monopole bancaire)
Faire des propositions pour la baisse des taux d'intérêt pratiqués par les SFD	Organiser la réflexion	Contribuer à la réflexion	Contribuer à la réflexion	
Élaborer des guides de prescription des usages et produits de l'EFSS (à l'endroit des secteurs économiques et des consommateurs) Élaborer des campagnes de promotion du secteur (susciter la demande, ouvrir des marchés)	Utiliser le mécanisme de la concurrence pour promouvoir les produits EFSS au même titre que leurs équivalents Modifier le Code des Marchés publics pour faciliter le recours aux produits et services EFSS Une politique d'éducation-sensibilisation-mobilisation favorable à l'intégration des produits et services EFSS dans les circuits de la consommation et de la distribution est cruciale Création d'un fonds de promotion de l'EFSS Travailler sur les normes et labels	Intégrer les produits et services dans les marchés publics locaux Promouvoir les labels, filières, etc. Assurer l'accès aux marchés locaux des produits et services de l'EFSS	S'organiser en filières et chaînes de valeur pour produire à des échelles et volumes suffisants. Travailler sur la qualité et le design des produits/services Co-définir les labels	Supermarchés: s'engager sur des pourcentages de produits EFSS en tête de gondole



ATELIER 5: ACCÈS AUX MARCHÉS

INTERVENANTS



M. Olivier PATOUT, Président, Association
Vétérinaires Eleveurs du Millavois (AVEM), France



M. Ousmane SY NDIAYE, Secrétaire Permanent,
Union Nationale des Commerçants et des
Industriels du Sénégal



L'atelier a été facilité par **Mme Maimouna Diop PAYE**, Vice-présidente de l'Union des Femmes Chef d'Entreprise et Haut Conseillère des Collectivité Territoriales

M. Ousmane Sy NDIAYE a présenté le contexte local d'accès au marché, en mettant l'accent sur les problématiques suivantes:

- Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent aujourd'hui la base du tissu économique du Sénégal ;
- le rapport de l'ANSD suite au Recensement Général des Entreprises opéré en 2017 a montré que le tissu économique sénégalais est principalement composé de PME (99,8 %) et d'unités informelles (97,0%) ;
- Le secteur formel contribue à 83,7% au chiffre d'affaires, et les grandes entreprises génèrent 69,6% du chiffre d'affaires ;
- A noter que, parmi le nombre de difficultés qui plombent le développement des PME et qui les empêchent de jouer pleinement leur rôle de moteur de la croissance économique, on peut citer le faible accès aux marchés - publics comme privés - qui va de pair avec l'accès limité au financement ;
- Au Sénégal, des efforts ont été faits pour intensifier et rendre plus efficace le dispositif mis en place en vue, notamment, d'améliorer la compétitivité des PME ;
- Malgré la loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008 relative à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises, modifiée par la loi n°2012-32 du Plan Sénégal Emergent, l'accessibilité des PME aux marchés demeure une lancinante question.

M. Olivier PATOUT a présenté le *Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole* comme étant:

- D'abord, une réflexion qui a démarré à la fin des années 90 dans le cadre de la privatisation de la médecine vétérinaire sous la pression des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale:
 - Une 3^{ème} voie possible entre le « tout Etat » et le 100% privé ;
 - Echanges et discussions au cours de rencontres entre éleveurs, vétérinaires et techniciens Français et Sénégalais en 2000 et 2001 ;
 - Un constat: l'amélioration de la santé animale, de la génétique et de la production de lait et de viande passe avant tout par une bonne alimentation des troupeaux bovins, ovins et caprins ;
 - Constituer des réserves fourragères en stockant l'herbe disponible en fin de saison des pluies et en la distribuant en période de disette c'est-à-dire en fin de saison sèche.
- Ensuite, un moyen de mobilisation des éleveurs à une période où les travaux de récoltes sont nombreux (récolte du mil, de l'arachide, battage, décorticage...):
 - Passer à un système collectif et mutualisé: « on s'organise ensemble pour prendre en charge de façon solidaire nos déficits fourragers » ;
 - Organisation des producteurs en Groupement (GIE) puis en Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA): de la motofaucheuse aux tracteurs ;
 - L'originalité vient du partenariat et des échanges de paysans à paysans et de pairs à pairs ;
 - Solidarité des CUMA françaises : elles préfinancent le matériel en accordant une avance de trésorerie remboursable sur 5 ans sans intérêts.



ENJEUX	CONTRAINTES D'ACCÈS AUX MARCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> • La capacité des entreprises, notamment des PME, à répondre aux appels d'offres influe considérablement sur leur devenir. En effet, les activités de la majorité des PME dépendent des marchés publics et privés notamment par la sous-traitance qui est fondamentale à leur survie ; • Au Sénégal, la commande publique constitue un marché considérable pour les petites et moyennes entreprises. Les achats publics de travaux, de fournitures et de services, qu'ils soient le fait d'administrations, de l'État, de collectivités territoriales, ou d'établissements publics, sont estimés à plus de 2000 Milliards FCFA, et représente donc un moteur essentiel de l'économie de notre pays. Seuls 28% des PME du pays ont accès à la commande publique ; • Le marché de l'agroalimentaire qui affiche des importations qui s'élèvent à plus de 1500 milliards FCFA ; • Le marché des services (télécom, e-commerce, transport, tourisme, artisanat, etc.), évalué à entre 5000 et 10000 milliards FCFA. 	<p style="text-align: center;">CONTRAINTES RECURRENTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lourdeur des charges administratives: procédures contraignantes, exigence de caution et de garantie de soumission, justification des capacités juridiques, techniques, financières et environnementales requises pour exécuter un marché, etc. ; • Les délais de paiement trop longs et les retards de paiement qui ont une incidence négative sur la situation des entreprises ; • Le manque d'information et de connaissance des PME sur leurs marchés ; • L'insuffisance des capacités financières et faible culture financière ; • La méconnaissance des normes techniques du marché et des produits ; <p style="text-align: center;">La faible connaissance des outils de gestion et des capacités managériales.</p> <p style="text-align: center;">AUTRES CONTRAINTES LIEES AUX MARCHES REELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarifs douaniers ; • Taxes fiscales et parafiscales ; • Barrières non tarifaires et entraves techniques (procédures techniques réglementaires, normes, évaluation de conformité, accord OTC) ; • Procédures administratives contraignantes ; • Barrières sanitaires et phytosanitaires (SPS) ; • Recours déloyal et/ou incompatible avec les règles de l'OMC à des instruments de défense commerciale ; • Pratique déloyale d'aides d'État et autres subventions aux fins d'entraver l'accès aux marchés.



RECOMMANDATIONS

- Prendre en considération les données sociales dans l'attribution des marchés publics ;
- Rendre obligatoire l'allotissement qui permet de diviser un marché en plusieurs lots cohérents et d'en faciliter l'accès aux PME, souvent spécialisées sur un créneau ;
- L'appréciation et l'importance données aux références antérieures devront être strictement proportionnées aux enjeux du marché considéré ; le recours trop systématique à des conditions inutiles a souvent conduit à écarter de jeunes entreprises ;
- La capacité économique et financière exigée devra être strictement proportionnée avec la consistance et l'importance du marché ; si les acheteurs sont dans leur rôle en recherchant la sécurité de la commande. Il s'agit d'éviter les exigences injustifiées conduisant à l'interdiction de marchés pourtant à la portée des PME ;
- Accompagnement dans les différentes étapes, de la recherche des marchés potentiels à la phase de négociation, en passant par la présentation de la candidature et la préparation de la réponse ;
- Renforcer les capacités d'organisation des PME, notamment avec les instruments juridiques de l'OHADA sur le droit des sociétés de coopérative ;
- Profiter du nouveau dispositif d'appui au financement de la banque centrale ;
- Elargir aux PME les concertations publiques-privées et le dialogue social ;
- Favoriser la formation sur la normalisation, la culture financière, la gestion et le management ;
- Intégrer l'organisation de foires régionales et la construction de marchés sous-régionaux dans l'ensemble des régions frontalières au plan d'action.



ELEMENTS DE PLAN D'ACTION

Actions à entreprendre	Recommandations			
	L'Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
Structuration et mise à niveau des acteurs de l'ESS	Allègement des procédures Appui technique décentralisé	Identification des acteurs de l'ESS Appui technique et financier	Faire la cartographie des acteurs	Les PTF, GSEF, OIF...
Mise en place de cadres d'échanges et de concertation	Adoption des textes réglementaires Appui technique et financier	plaidoyer et engagement Appui technique et financier	Sensibiliser, fédérer	Les PTF, GSEF, OIF...
Renforcement des capacités sur les normes des marchés	Appui technique et financier	Appui technique et financier	Implication et engagement	ASN, l'ADEPME, DER
Allègement des exigences de qualification	Révision du code des marchés	Meilleure implication des entreprises locales	Formalisation et structuration	Chambres consulaires, ADEPME
Mise en place de guichets d'information Répertoire de compétences	Créer des conditions d'accompagnement	Recensement et collecte et traitement des données	Mettre à contribution les associations faïtières	ARD, ANSD
Création d'équipements et/ou d'infrastructures collectives pour la conservation et la transformation des produits	Mettre à disposition des fonds d'équipements suffisants aux collectivités territoriales	Expérimenter le partenariat public-privé (PPP) de type délégation de service public	Qualification/contribution et engagement des acteurs	PTF, secteur privé, les banques solidaires
Développer une stratégie de marketing du terroir	Accompagner les collectivités territoriales	Conception et mise en œuvre de la stratégie	s	PTF
Mettre en place un dispositif de contrôle citoyen pour l'accès équitable/transparent marchés	Appuyer la mise en place du dispositif	Respect des règles de recevabilité	Sensibiliser et assurer le contrôle	Presse, sites internet



ATELIER 6: SENSIBILISATION ET PROMOTION DE L'ESS – IMPULSION DE L'ESS DANS LES MUNICIPALITÉS

INTERVENANTS



M. Pascal DUFORESTEL, Conseiller Régional délégué à l'ESS, Région Nouvelle-Aquitaine, France



M. Boubacar Khalil NDIAYE, Secrétaire Municipal, commune de Fatick



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

M. Serigne Abdou Ndar FALL, Conseiller Spécial du Président de l'ADS (Association des Départements du Sénégal) a été facilitateur de cet atelier.

M. Pascal DUFORESTEL a axé son intervention sur des cas concrets de mise en œuvre de l'ESS dans la région Nouvelle-Aquitaine. Il en ressort les enseignements suivants qui sont nécessaires à la promotion de l'ESS:

- Une volonté politique affirmée pour l'ESS ;
- La disponibilité de textes juridiques et réglementaires sur l'ESS ;
- Une forte sensibilisation des élus locaux ;
- Une campagne afin mieux faire connaître l'ESS ;
- Des mesures incitatives (subventions, fonciers, commande publique, etc.) pour la promotion de l'ESS ;
- L'existence mécanismes de finance solidaire.

M. Boubacar Khalil NDIAYE a également rappelé les contraintes locales à considérer pour aboutir à une véritable politique d'ESS. Il s'agit entre autres:

- Le contexte dans un Sénégal qui se veut émergent avec une orientation vers l'équité sociale et la promotion durable des ressources du territoire ;
- Les opportunités pour une ESS favorable à un développement durable et viable des territoires par la création d'emplois et d'infrastructures économiques ;
- La définition du concept d'ESS qui désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations ;
- La méconnaissance de l'ESS par les autorités locales ;
- L'absence de ressources humaines compétentes en ESS dans les collectivités territoriales ;
- Le manque d'expérience et de données capitalisées sur l'ESS ;
- L'absence de l'ESS dans les politiques économiques locales des collectivités territoriales.



DISCUSSIONS ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Suite aux débats et aux synthèses partielles du facilitateur, les discussions ont porté entre autres sur les points ci-dessous :

- Les collectivités territoriales devraient identifier les initiatives solidaires et sociales en vue de les accompagner vers la mise en place d'entreprises solidaires et sociales ;
- Les collectivités territoriales devraient susciter la mise en place de sociétés coopératives de production dans les différents secteurs d'activités ou de sociétés coopératives d'intérêt collectif ;
- Les collectivités territoriales devraient intégrer dans leur politique domaniale l'aménagement d'espaces dédiés aux entreprises solidaires et sociales ;
- Les collectivités territoriales doivent s'orienter vers la budgétisation d'appui aux activités économiques des acteurs de l'ESS ;
- La mise en place de cadres incitatifs à l'éclosion et le développement d'opportunités pour une ESS favorable à un développement durable et viable des territoires par :
 - la création d'emplois et d'infrastructures économiques,
 - Une disponibilité de textes juridiques et réglementaires sur l'ESS ;
 - Une forte mobilisation des élus locaux ;
 - Une campagne d'information et de sensibilisation afin mieux faire connaître l'ESS ;
 - Des mesure de soutien (subventions, fonciers, commande publique etc.) pour la promotion de l'ESS ;
 - L'existence d'un système efficace et accessible de finances solidaires.



ELEMENTS DE PLAN D'ACTION

Actions à entreprendre	Recommandations			
	L'Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
Répertorier les différentes initiatives porteuses de l'ESS	Déterminer les procédures et mobiliser les services techniques (ANSD)	Collecter les données de base	Collaborer avec les enquêteurs	Appui technique
Vulgariser la lettre de politique sectorielle du ministère dédié à l'ESS	Promulguer et publier la loi	Sensibiliser et mettre à disposition le texte de loi	S'approprier les orientations définies par l'Etat	Appui technique
Evaluer et améliorer la réforme territoriale	Définir les termes de références	Mettre en œuvre les recommandations	Se rapprocher des collectivités territoriales	Appui technique
Mettre en place une plateforme des collectivités territoriales	Déterminer le cadre	Contribution des collectivités territoriales	S'inscrire dans la dynamique	S'inscrire dans la dynamique
Institutionnaliser des commissions ESS (exemple commission santé, éducation)	Elaborer des textes	Reconfigurer les commissions	Intervenir en tant que personnes ressources	Intervenir en tant que personnes ressources
Former les représentants des collectivités territoriales à l'IEC (information, éducation, communication)	Elaborer un plan de formation	Mettre en œuvre les modules	Appui technique	Appui technique
Intégrer l'ESS dans les planifications des collectivités territoriales	Déterminer les axes prioritaires	Organiser des délibérations	Personnes ressources	Personnes ressources
Mettre en place des cadres de concertation inclusive à tous les échelons	Appui technique et financier	Tenir des rencontres sectorielles	Animer les cadres	Favoriser les rencontres
Organiser des séances de sensibilisation	Appui technique et financier	Mobiliser les ressources (humaines, matérielles, et	Participer aux différentes séances	Participer aux différentes séances



Actions à entreprendre	Recommandations			
	L'Etat	Collectivités Territoriales	Acteurs de l'ESS	Autres acteurs
		financières		
Accompagner les organisations de l'ESS par la commande publique (subventions, financement d'étude de faisabilité, mise à disposition du foncier)	Elaborer les textes	Adopter une réglementation pertinente	Se conformer aux cahiers de charges	Action citoyenne
Intégrer dans la politique domaniale l'aménagement d'espaces dédiés aux entreprises solidaires et sociales	Déterminer le cadre juridique	Procéder aux délibérations	Aménager et occuper les sites	Participer à la réalisation
Organiser des campagnes de communication axées sur l'ESS	Sensibiliser à travers les médias nationaux, des tournées régionales	Relayer les informations auprès des communautés	Participer à l'élaboration des supports de communication	Véhiculer les messages adaptés
Elaborer des budgets participatifs sensibles à l'ESS	Tenir compte de l'allocation des fonds (fonds de dotation, fonds de concours)	Intégrer la ligne budgétaire	Contribuer aux budgets participatifs	Participer aux débats budgétaires
Favoriser la montée en puissance du mouvement associatif et coopératif local vers le statut d'entreprises d'ESS	Accorder des facilités aux jeunes entrepreneurs	Ouvrir des guichets dédiés à l'ESS	S'inscrire dans le répertoire	Diffuser l'information



PERSPECTIVES ET VOIES A SUIVRE





Modéré par Mme Maimouna Isabelle DIENG, Secrétaire Exécutive de la Plateforme, le panel a été introduit par M. Malick DIOP, Coordonnateur National de la PFAnE, qui a précisé que la Plateforme envisage d'élargir davantage la dynamique qu'elle a initié pour

permettre au maximum d'acteurs de rejoindre le mouvement de l'ESS. Ce cadre de réflexion doit s'élargir en plan d'action avec une nécessité de mettre en cohérence ce qui a été produit en rapport avec les acteurs en vue d'élaborer des politiques publiques.

Il faudrait travailler en concert avec le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire à la création d'un cadre légal permettant d'encadrer l'ESS. Il convient également de structurer un cadre comprenant l'ensemble des acteurs de l'ESS pour définir un *Groupe de travail ESS*, chargé d'approfondir le plan d'action défini et de procéder à sa mise en œuvre. Il serait nécessaire, au terme de la session de renforcement de capacités, d'envisager comment amorcer une réflexion sur un plan stratégique local avec les collectivités territoriales (CT). Le groupe de travail aura ainsi pour mission d'accompagner le ministère en partant des expériences partagées afin de définir une politique sectorielle adaptée aux réalités sénégalaises tout en fournissant un cadre. Il doit en outre se mettre rapidement en œuvre afin d'accompagner le processus d'élaboration de la lettre de politique sectorielle.

Ensuite, il faudra réfléchir à la façon d'accompagner l'organisation des acteurs, notamment à travers un travail de cartographie qui permettra l'identification des acteurs de l'ESS afin que les CT puissent être en mesure de les connaître et de les soutenir ces acteurs au sein de leur territoire.

Pour finir, ce groupe devra s'appuyer sur un noyau dur pour approfondir et conduire le plan d'action, en associant notamment l'UAEL, l'Association des Maires du Sénégal, l'Association des Départements du Sénégal, la ville de Dakar, le Ministère de la Microfinance et de l'ESS, la Plateforme des Acteurs Non Etatiques et les différents partenaires et personnes ressources (Fondation Sen'Finances).



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le maximum de CT doivent adhérer au Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF) ;
- Un plaidoyer doit être mené par le groupe de travail pour que la ville de Dakar soit l'hôte du prochain forum GSEF en 2022 ;
- Le développement d'un cadre juridique et réglementaire qui permettra d'engager les CT à considérer l'ESS comme un outil de développement économique ;
- Au niveau local, il faudrait participer à l'identification et à l'organisation des acteurs en rapport avec les CT, en s'assurant d'impliquer tous les acteurs ayant un lien avec l'ESS ;
- La ville de Dakar doit s'engager à être membre du groupe de travail. L'adhésion de la ville de Dakar au GSEF est en outre primordiale ;
- La création d'un réseau des villes de l'ESS porté par la ville de Dakar ;
- Un travail doit être fait par les CT au niveau de l'assemblée pour l'adoption d'une loi d'orientation de l'ESS;
- Le renforcement et l'élargissement des échanges avec l'ensemble des acteurs pour continuer à vulgariser la notion et les pratiques de l'ESS ;
- Une large concertation à tous les niveaux est nécessaire sur l'adoption d'un projet de loi ;
- Le renforcement des capacités techniques des CT qui sont les portes d'entrée de l'ESS dans tous les territoires, notamment les communes ;
- La révision des procédures budgétaires dans les CT afin de faciliter l'engagement des dépenses à caractère social et solidaire ;
- La mise en place d'un réseau des CT pour porter et intensifier le plaidoyer pour l'intégration des conclusions des travaux de l'atelier au niveau de la lettre de politique sectorielle ;
- Une restitution des conclusions de l'atelier à la base, notamment à travers l'organisation d'ateliers au niveau de chaque collectivité territoriale permettant de s'assurer que le projet de loi régissant la lettre de politique sectorielle prenne en charge l'ensemble des préoccupations soulevées au cours de l'atelier.



QUEL RÔLE POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ?



Session nationale de renforcement des capacités au Sénégal : Rôle et place de l'économie sociale et solidaire dans la territorialisation des politiques publiques



Le panel a été introduit par **Mme Laurence KWARK**, Secrétaire Générale de GSEF, qui a précisé que l'association a tenu à co-organiser cet atelier avec la PFAnE. Ce cadre de dialogue et de concertation autour de l'ESS ne doit pourtant pas s'arrêter à cet atelier et ce dialogue doit se poursuivre au niveau national et local avec les CT. L'association va continuer à jouer son rôle de facilitateur et de promoteur du dialogue autour de l'ESS. Il s'agira de tisser des liens entre l'Etat, les CT et tous les acteurs de l'ESS concernés, surtout au niveau régional. L'accompagnement des acteurs de l'ESS est très important, ainsi que le renforcement des capacités et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Il est aujourd'hui important de développer un dialogue suivi avec l'Etat et les autres acteurs de l'ESS, ainsi qu'au niveau du continent africain. En effet, l'ESS peut constituer un levier de développement pour le continent. Un plaidoyer a été entamé par CGLU Afrique et le travail de sensibilisation et de partage d'information se poursuivra. Elle invite les CT à rejoindre l'association et à s'engager dans la lutte pour la promotion de l'ESS.

Pour conclure, elle a salué le travail accompli par l'ensemble des participants, notamment les acteurs de l'ESS et les représentants des CT, et a invité les acteurs à continuer à œuvrer pour la mise en place d'une politique de l'ESS.

Ensuite, **M. Carlos de Freitas** a tenu à remercier les participants pour la richesse des échanges. Néanmoins, il considère que ce débat national et le plan d'action défini devra être approfondi et mis en œuvre par les acteurs de l'ESS avec l'accompagnement des organisations internationales qui, au fil des années, ont pu développer une expérience précieuse et des bonnes pratiques. Il a ainsi incité les participants à engager le débat avec la BCEAO, la BAD, et l'UEOMOA qui peuvent influencer les politiques nationales. Enfin, M. de Freitas a également insisté sur la nécessité de prendre en compte le volet financier de l'ESS.

Lors de son allocution, **M. Pascal Duforestel** a précisé que cette rencontre a été l'occasion de découvrir la réalité de l'ESS au Sénégal et d'aller plus loin dans la connaissance de la coopération. Il milite pour la mise en réseau des acteurs engagés dans l'ESS. C'est la raison pour laquelle il s'est réjoui de l'engagement des participants, au travers des résultats de cette session, à mettre les acteurs et les élus en réseau afin d'activer l'écosystème de l'ESS. M. Duforestel a également confié qu'il avait retrouvé dans les débats ce qui avait porté la loi de 2014 en France, à savoir la mobilisation de tous les acteurs autour de la question de l'ESS. Il est selon lui nécessaire d'avoir aujourd'hui un cadre juridique permettant de s'approprier de l'ESS et de multiplier les actions de développement. Il est en outre nécessaire de mettre les sujets de la coopération au profit de l'ESS et de mettre en perspective cette relation entre coopération décentralisée et ESS. L'ESS doit être intégrée dans tous les systèmes et à tous les niveaux. Pour finir, M. Duforestel a précisé que l'ESS doit être intégrée dans les différents programmes des institutions. Il est nécessaire que chacun apporte sa contribution et continue à défendre les intérêts de l'ESS afin que celle-ci s'impose à l'échelle internationale.

Dans sa communication, **Mme Emmanuelle Rousset** a salué la richesse des débats et rappelé l'importance de mettre en place un réseau pour la promotion de l'ESS. On avance plus vite en avançant ensemble et les conclusions de l'atelier doivent donc être institutionnalisées sous la forme d'un comité ad hoc. La mise en place d'un réseau permettra en outre de partager des expériences et d'avancer plus rapidement à l'échelle du pays.

A son tour, le Président de l'UAEL **M. Amadou Ka** a remercié les partenaires et salué la pertinence des interventions. Il a également précisé que l'ESS ne peut se développer dans nos territoires qu'en respectant nos valeurs. M. Ka a exhorté les parties en présence à avancer ensemble et de s'ouvrir à l'extérieur afin de joindre les forces et d'avancer plus vite.

En conclusion de ce panel, **Mme Adjara Diouf** a précisé que l'ESS est le domaine par excellence des CT. Elle est plus présente que nous le pensons, notamment à travers les coopératives, les mutuelles de crédit... L'OIF, sans disposer d'un programme spécifique sur l'ESS, s'intéresse à l'ESS car de nombreux projets que



l'organisation soutient convergent vers l'ESS, notamment le projet francophone d'appui au développement local, et le programme de promotion de l'entrepreneuriat local pour les femmes et les jeunes qui a contribué à la naissance de nombreuses entreprises sociales.

D'après le bilan de l'impact des activités de l'OIF, il est indéniable que l'ESS constitue un levier de développement local. La mise en place des différentes activités a permis de faire les constats suivants :

- Absence de cadre juridique
- Méconnaissance du potentiel de l'ESS
- Faible implication des gouvernements locaux et nationaux

Ainsi, il faudrait:

- Promouvoir l'information et la sensibilisation autour de l'ESS qui sont cruciales pour une bonne appropriation de ce concept
- Diffuser les bonnes pratiques à travers la réalisation d'études permettant de savoir ce qui se passe dans les autres pays
- Encourager la coopération sud-sud

La troisième phase du programme francophone pour l'appui au développement local, PROFADEL/OIF, sera orientée vers l'animation du développement économique local avec un accent mis sur l'entrepreneuriat local.

Pour finir, Mme Diouf a proposé à la mairie de Dakar d'envoyer à la haute hiérarchie de l'OIF et de l'AIMF une requête pour obtenir un soutien à la candidature de la ville de Dakar pour l'organisation du prochain forum GSEF de 2022.



SESSION DE CLÔTURE





Pr Babacar GUEYE, Président de la Plateforme des AnE, a rappelé les valeurs d'humilité et de partage qui ont animé l'ensemble des participants au cours de ces 3 jours d'atelier. Il a remercié les autorités présentes ainsi que les participants pour avoir pris part à cette réflexion autour de l'ESS.



Mme Laurence KWARK, Secrétaire Générale de GSEF, a fait part de l'émotion qu'elle ressentait lors de la clôture de cet atelier. Elle a salué le travail effectué par la Plateforme et l'engagement des participants dans le bon déroulement de l'atelier. Elle a estimé qu'il s'agissait d'un bon moment pour le Sénégal pour entamer un dialogue avec les parties prenantes, étant donné que l'ESS est aujourd'hui une réalité que l'on doit extraire de l'économie nationale en ce sens qu'elle prend en compte les besoins et préoccupations de la population. Mme Kwark a en outre remercié la ville de Dakar qui s'est engagée dans ce mouvement ascendant, le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, l'ensemble des participants, et surtout la PFAnE qui a fait un travail remarquable.



M. Cheikh GUEYE, Maire de la commune de Dieppeul-Derklé et représentant la ville de Dakar, a rendu hommage aux organisateurs et salué la profondeur du débat mené par les participants qui vont certainement marquer le développement de l'ESS. L'Afrique est le berceau de l'humanité et ne doit pas être laissée en rade quant à l'ESS. C'est pourquoi les collectivités territoriales et organisations sénégalaises, dotées une forte culture de l'ESS, se sont impliquées pleinement dans la bonne réussite de l'atelier. La mission est que l'Afrique de demain soit une Afrique solidaire et sociale. Pour atteindre cet objectif, M. Gueye a assuré que la ville de Dakar remplira pleinement sa mission et se donnera tous les moyens dans le but d'abriter le sommet de 2022, que la ville veut inscrire dans les valeurs de partage et de l'accueil.



Me Amadou KA, Président du Département de Linguère, représentant l'Union Nationale des Elus Locaux (UAEL), a félicité les organisateurs de cette session de renforcement de capacités au Sénégal sur l'ESS. Il a souligné que le thème de l'atelier cadrerait parfaitement avec les politiques publiques de l'Etat. L'acte III de la décentralisation consiste en effet en la création de territoires viables adaptés à la spécialité économique de chaque département, ce mouvement répondant à la territorialisation des politiques publiques. Le PUDC et le PSE s'inscrivent ainsi dans la dimension solidaire de l'ESS.





Mme Maimouna DIOP PAYE, Haut Conseiller des Collectivités Territoriale, a tenu dans son allocution à transmettre le message du Président du Haut Conseil des CT qui sera attentif aux conclusions des travaux de cette session et s'est engagé à devenir un partenaire de l'ESS. En tant qu'actrice de l'ESS, Mme Diop Paye a salué la qualité du travail effectué par la PFAnE et a émis le souhait que l'ESS fasse un grand bond qualitatif dans le cadre du PSE, étant donné que cela constitue une grande préoccupation du Président de la République. Elle s'est aussi réjouie de la richesse du partage, des débats et des réflexions menées par les participants.



M. Lamine DIOP, Coordonnateur de la Cellule Etude et Planification, représentant le Ministère de la Microfinance et de l'ESS, a remercié les organisateurs qui sont parvenus à réunir, pendant ces trois jours, l'ensemble des participants à la réunion. L'atelier a selon lui contribué à baliser la voie au niveau du ministère. M. Diop a également salué la qualité relevée du niveau des participants en assurant que les conclusions de l'atelier seront capitalisées dans la lettre de politique sectorielle. Il a également réitéré la disponibilité du ministère avant de clôturer l'atelier au nom de Mme Zahra Iyane Thiam, Ministre de la Microfinance et de l'ESS.



LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom	Localité	Structure	Fonction
1.	Abdou Khadre Ndiaye	Dakar	Union des Associations des Elus Locaux du Sénégal	Secrétaire Général
2.	Abdoul Aziz Ndaw	Dakar	Conseil National des Employeurs du Sénégal	CNES
3.	Abdoul Lakhat Seck	Keur Saloum Diamé	Commune	Maire
4.	Alassane Ndour	Dakar	Agence de Développement Local	Secrétaire
5.	Alioune Badara Tall	Saint-Louis	IMCEC/PECHE	Président de l'Antenne PFAnE St Louis
6.	Alioune Diop	Dakar	Cellule Etude et Planification, Ministère de l'Économie Solidaire et de la Microfinance	Coordonnateur
7.	Alé Lô	Taiba N'diaye	Maire Taiba Ndiaye/ Assemblée Nationale	Député Maire
8.	Amadou Ka	Linguère	Conseil Départemental	Président
9.	Amath Dia	Saint Louis	Conseil Départemental	Secrétaire Général
10.	Aminata Diop Samb	Dakar	FODEM/ Ville de Dakar	DG du Fonds de Développement et de Solidarité Municipale
11.	Aminata Diouf Fall	Dakar	ADEC	Directeur Exécutif
12.	Anta Niang	Dakar	PF AnE	Rapporteur
13.	Arame Top Séne	Dakar	Direction de l'Encadrement de l'ESS	Directrice
14.	Assane Ndiaye	Taiba N'diaye	Commune	1er Adjoint au Maire
15.	Baba Ndiaye	Kaolack	Conseil Départemental Association des Départements du Sénégal	Président Conseiller Départemental
16.	Babacar Gueye	Dakar	PFAnE	Président
17.	Bakary Gadiaga	Malika	Commune	Secrétaire Municipal
18.	Bangaly DIALLO	Tambacounda	Sar/ UNSAS PFANE TAMBACOUNDA	Président Antenne PFAnE Tambacounda
19.	Bathie NIANG	Kaffrine	Conseil départemental	Secrétaire Général
20.	Benjamin Jouannes	Séoul	Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF)	Coordinateur
21.	BinetaSarr Diop	Dakar	Ville de Dakar	Conseillère Technique Principal de la CEPÉM
22.	Bintou Diagne	Dagana /Gaya	Commune	Adjointe Maire
23.	Boubacar Khalil Ndiaye	Fatick	Commune	Secrétaire Municipal
24.	Carlos de Freitas	France	Fonds Mondial de Développement des Villes	Directeur des Programmes



N°	Nom	Localité	Structure	Fonction
25.	Cheick Gueye	Dakar	Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA)	Coordinateur Membre du Comité Scientifique de l'ESS FI
26.	Cheikh Dieng		AGROPROV	
27.	Cheikh Gueye	DieuppeulDerkle Castor	Commune	Maire
28.	Cherif Kébé	Matam	Conseil Départemental	Secrétaire Général
29.	Christian DIATTA	Dakar	SG/MMFESS	Secrétaire Général
30.	Denise Fatoumata Ndour	Dakar	Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale (INAISE) Fondation Sen'Finances	Administratrice
31.	El hadj DIOP	Thiés	Commune Meouane	Maire
32.	El Hadj MaguetteDiop	Malika	DFC	Chargé de Projet
33.	El hadji Oumar Gueye	Grand Yoff	Commune	Secrétaire Municipal
34.	Emeraude Lachaux	France	Coordinatrice Générale du Programme CUMA	Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI)
35.	Emmanuelle Rousset	France	Département d'Ille-et-Vilaine/Ville de Rennes	Vice-présidente Déléguée à la politique de la ville, à l'ESS et au développement social local Adjointe au Maire Responsable Afrique
36.	Fama-Reyanene Sow	Dakar	KhaleebiProd/PFAnE	Responsable Production Audio-visuel
37.	Fatim Diop Diaw	Dakar	PFAnE	Assistante Secrétariat Exécutif
38.	Jean GOEPP	Fatick / Kaolack	Nebeday	Directeur Exécutif
39.	Khady Fall Diop	Dakar	Groupe ESS Sénégal	Présidente
40.	KoulyNdour	Dakar	PFAnE	Logisticien
41.	Lamine DIOP	Dakar	Cellule Etude et Planification Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire	Coordinateur
42.	Laurence Kwark	Séoul	Forum Mondial de l'Economie Sociale /GSEF	Secrétaire Générale
43.	Madické Dieng	Louga	Conseil Municipal	Secrétaire Municipal
44.	MadiobaSeck	Dakar	Syndicat National des Travailleurs Des Collectivités Locales	Secrétaire général
45.	Madior Niang	Dakar	PFAnE	Assistant Suivi évaluation
46.	Maymouna Diop PAYE	Dakar	UFCE/HCCT	Vice-présidente UFCE - membre HCCT
47.	Maimouna Isabelle Dieng	Dakar	PFAnE	Secrétaire Exécutive Nationale

N°	Nom	Localité	Structure	Fonction
48.	Malick Diop	Dakar	PFAne	Coordinateur National des programmes
49.	Mamadou Diallo	Tambacounda	Commune	Secrétaire Municipal
50.	Mamadou Diop Thioune	Kayar	Leader Pêche-Ecologie	Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT)
51.	Mamadou Diouf	Kaolack	Cellule d'Appui aux Elus Locaux	Conseil Technique
52.	Mamadou Thiaw	Dakar	Programme National Développement Local	Secrétaire Exécutif
53.	Mame SayeSeck	Dakar	UNSAS	Chargée ESS UNSAS
54.	Marie DIENG	Dakar	Mairie/ Dieppeul-Derkle	1ere adjointe
55.	Marie Ndiaye	Dakar	Commune Derkle	1er Adjointe
56.	Mbacke SECK	Dakar	Ville de Dakar	Adjoint Maire
57.	Mbaye Dione	Ngoundjane	Association des Maires du Sénégal	Secrétaire Général
58.	Mbaye Dione	Fatick	Chambre des Métiers de Fatick / PFAne	Président d'Antenne PFAne Fatick
59.	Mbaye SARR	Ngoundjane	Commune Ngoundiane	Maire
60.	Moctar Sow	Louga	Association des Handicapés Moteurs du Sénégal/PFAne	Président Antenne PFAne Louga
61.	Mor Diakhaté	Dakar	ALPHADEV/PFAne	Directeur Exécutif Alphadev/ Président Antenne PFAne Dakar
62.	Mouhamadou SiraFall	Dakar	Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM)	Responsable Communications
63.	MouhamedAbdoullah i Ly	Fatick	Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI)	Animateur Programme CUMA
64.	MouradeDiéye Gueye	Dakar	Ville de Dakar/ Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise)	Secrétaire Général et Président de la CEPEM
65.	Moussa Touré	Ouadiour/Fatick	Commune	Maire
66.	NdeyeAdjara Diouf	France	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Spécialiste de programmes Général
67.	Ndeye Awa Diallo	Fatick	Mairie Gossas	Adjointe Maire
68.	Ndéye Awa Diallo	Gossas	Commune	Adjointe au Maire
69.	NdeyeMaguette Diop	Dakar	Agence de Normalisation Sénégalaise	Responsable de la Division Agroalimentaire
70.	Ndeye NAR BEYE	Thiés	UNSAS/ PFAne/TH	Présidente Antenne PFAne Thies
71.	NdeyeTouty Mbaye	Rufisque	Conseil Départemental	Chef de division suivi-évaluation des projets
72.	Ndiaga SAMB	Taiba N'diaye	MEC/CT TAIBA	Adjoint Maire



N°	Nom	Localité	Structure	Fonction
73.	Olivier Patout	France	Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois (AVEM)	Directeur
74.	Oumar Sy	Diourbel	NDEY DJIRIM/PFAnE	Directeur Exécutif Ndeyi Djirim/ Secrétaire permanent Antenne PFAnE Diourbel
75.	Oumy SECK	Thiès	Ceedd	Presidente
76.	Ousmane Sarr	KeurMassar	Commune	Secrétaire Municipal
77.	Ousmane Sy Ndiaye	Dakar	UNACOIS/PFAnE	Secrétaire Permanent UNACOIS/ membre CA PFANE
78.	Papa Birama Ndiaye	Diourbel	Commune	Secrétaire Général
79.	Pascal Duforestel	france	Région Nouvelle Aquitaine (France)	Conseiller Régional Délégué à l'ESS
80.	Serigne Abdou NdarFall	Kaffrine	Conseil Départemental	Secrétaire Général
81.	Seydou Wone	Kolda	FODDE/PFAnE	Directeur Exécutif FODDE/ membre CD PFAnE Kolda
82.	Suzane Diouf	Dakar	UNCAAPS/PFAnE	Directrice Exécutive UNCAAPS/membre CA PFAnE
83.	Valdiodio NDIAYE	Dakar	OSIDEA	Président
84.	Xavier Massenet	France	Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois (AVEM)	Chargé Administratif et Financier



LISTE DES ANNEXES

1. **Problématique du renforcement de capacités des collectivités territoriales dans le contexte d'une économie sociale et solidaire**, Présentée par M. Mamadou DIOUF, Formateur en Décentralisation et Développement Territorial/Conseiller Technique, Cellule d'Appui aux Elus Locaux
2. **Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole**, Présenté par M. Olivier Patout, Président, Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois (AVEM), France
3. **Cadre et instruments juridiques & politiques publiques**, Présentée par Dr Arame Top SENE, Directrice de l'Encadrement de l'Economie Sociale et Solidaire, Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire
4. **Politique sectorielle de l'économie sociale et solidaire** (vision, objectifs, stratégies d'intervention, options et programmes/projets) de l'Etat du Sénégal, Présentée par Dr Arame Top SENE, Directrice de l'Encadrement de l'Economie Sociale et Solidaire, Ministère de la Microfinance et l'Economie Sociale et Solidaire
5. **Présentation de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN)**, Présentée par Mme Ndeye Maguette DIOP, Responsable de la Division Agroalimentaire
6. **L'entrepreneuriat social, levier du développement économique local**, Présenté par M. Mourade Dieye GUEYE, Secrétaire Général de la Ville de Dakar & Président de la Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM)
7. **La contribution des collectivités territoriales dans la promotion de l'économie sociale et solidaire: l'exemple de la ville de Dakar**, Présentée par M. Cheikh GUEYE, Maire de la commune Dieuppeul Derklé
8. **Le financement de l'économie sociale et solidaire au Sénégal**, Présentée par Mme Denise Fatoumata NDOUR, Responsable Afrique de l'Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale (INAISE) & Administratrice Générale, Fondation Sen' Finances
9. **L'économie sociale et solidaire: l'espoir d'un renouveau social de l'activité économique**, Présentée par Dr Cheikh GUEYE, Chercheur, Chargé de prospective et stratégie, Enda TM; Membre du Comité Scientifique du Forum International sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS FI); Secrétaire Permanent du Rapport Alternatif Sur l'Afrique (RASA); Secrétaire Général, ONGIS (plateforme des ONG internationales basées au Sénégal)
10. **La gouvernance des organisations de l'économie sociale et solidaire**, Présentée par Mme Suzanne DIOUF, Secrétaire Exécutive, Union Nationale des Coopératives des Artisans d'Art de Services et de Production du Sénégal



11. **Rôle et place de l'économie sociale et solidaire dans la territorialisation des politiques publiques: le cas de la commune de Gossas**, Présentée par Mme Ndeye Awa DIALLO, Première Adjointe au Maire, commune de Gossas
12. **Sensibilisation et promotion de l'ESS - Impulsion de l'ESS dans les municipalités**, Présentée par M. Boubacar Khalil NDIAYE, Secrétaire Municipal, commune de Fatick et M. Pascal DUFORESTEL, Conseiller Régional délégué à l'ESS, Région Nouvelle-Aquitaine, France
13. **L'accès aux marchés dans le cadre de l'économie sociale et solidaire au Sénégal**, Présentée par M. Ousmane SY NDIAYE, Directeur Exécutif, Union Nationale des Commerçants et des Industriels du Sénégal (UNACOIS) Jappo
14. **L'entrepreneuriat social, levier du développement économique local**, Présentée par M. Alassane NDOUR, Secrétaire Général, Agence de Développement Local (ADL)
15. **L'ESS et collectivités territoriales**, Présentée par M. Mor DIAKHATE, Directeur Exécutive, ALPHADEV
16. **Economie sociale et solidaire: une politique qui s'adapte aux contraintes**, Présentée par Mme Emmanuelle ROUSSET, Première Adjointe au Maire de Rennes & Vice-présidente déléguée à la politique de la ville, à l'ESS, et au développement social local, Département d'Ille-et-Vilaine, France
17. **L'entrepreneuriat social durable abordé avec une approche participative**, Présentée par M. Jean GOEPP, Directeur, Nebeday
18. **Les initiatives de l'économie sociale des OSC: l'exemple du magasin solidaire DIMBALANTE**, Présentée par M. Mor DIAKHATE, Directeur, ONG ALPHADEV
19. **Rôle des acteurs non étatiques: les pratiques, les limites, les influences pour la promotion de l'ESS dans les politiques publiques**, Présentée par Mme Mame Saye SECK, Chargée de l'ESS, Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal



A PROPOS DU CYCLE DE FORMATIONS DE GSEF

Cette session de renforcement des capacités au Sénégal a été la première d'une série de formations visant à identifier des problématiques communes, partager les meilleures pratiques, et permettre un échange de connaissances et le renforcement de partenariats entre acteurs de l'ESS et décideurs politiques. Des formations sont programmées prochainement à Kampala, à Cordoue, et à Séoul.

ORGANISATEURS



FORUM MONDIAL DE L'ÉCONOMIE MONDIALE (GSEF) <http://gsef-net.org/>

Le Forum Global de l'Économie Sociale (GSEF) est un réseau mondial qui réunit à ce jour 15 gouvernements locaux et réseaux de gouvernements locaux et 38 organisations et réseaux d'organisations de l'économie sociale. Il constitue une plateforme de partage des visions et des expériences pour une coopération au-delà des frontières fondée sur des partenariats multilatéraux (public-privé-communautés). GSEF promeut l'économie sociale et solidaire comme moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable pour un monde inclusif, équitable et plus humain au profit de tous.



PLATEFORME DES ACTEURS NON ÉTATIQUES <http://www.plateforme-ane.sn/>

La Plateforme des Acteurs non étatiques du Sénégal a été créée en juillet 2004 pour accompagner et renforcer la participation des acteurs non étatiques dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques. Elle regroupe les acteurs majeurs des trois sous familles composant les AnE, à savoir les principales organisations du Secteur privé, Syndicats et Société Civile, dont 35 organisations faitières ou réseaux et près de 500 organisations simples (ONG, associations, coopératives). L'ancrage local de la Plateforme à travers ses 14 antennes régionales qui constituent des cadres unitaires de concertation rassemblant la majorité des AnE locaux, permet d'assurer la diffusion de l'information au niveau le plus décentralisé. Notre vision est ainsi de : « Devenir un cadre de référence, fédérateur des énergies des acteurs non étatiques, pour une meilleure participation citoyenne aux politiques publiques et à la promotion de la bonne gouvernance ».



VILLE DE DAKAR : <http://www.villededakar.org>.

La ville de Dakar (en wolof : Ndakaaru), fondée en 1857, est la capitale du Sénégal. Elle est découpée en 19 communes. Elle compte 1 056 009 habitants sur les 3 630 000 habitants que compte l'ensemble de la région de Dakar. Soham El Wardini est actuellement Maire de Dakar, et la première femme à occuper ce poste. Elle a mis en place le Fonds de Développement et de Solidarité Municipal (FODEM) et la Couveuse d'Entreprise de la Ville de Dakar (CEPEM) pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et femmes et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.



UNION DES ASSOCIATIONS D'ÉLUS LOCAUX (UAE) L'Union des Association des Elus

Locaux, regroupe les deux ordres de Collectivités territoriales du Sénégal: l'Association des Maires du Sénégal et l'Association des Départements du Sénégal. Elle est le cadre fédérateur pour impulser le dialogue entre les associations d'élus, l'Etat, les populations et les partenaires du développement (ONG, secteur privé, acteurs internationaux de la coopération, bailleurs de fonds...), dans le but de contribuer à la promotion de la décentralisation, de la coopération décentralisée et du développement local.





ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

<http://www.francophonie.org/>

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble à ce jour 88 Etats et gouvernements membres dont 61 membres et 27 observateurs. Le Rapport sur la langue française dans le monde 2018 établit à 300 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

